



Fondation  
canadienne des  
relations raciales

# Renforcer les liens, rechercher des solutions, obtenir de l'impact

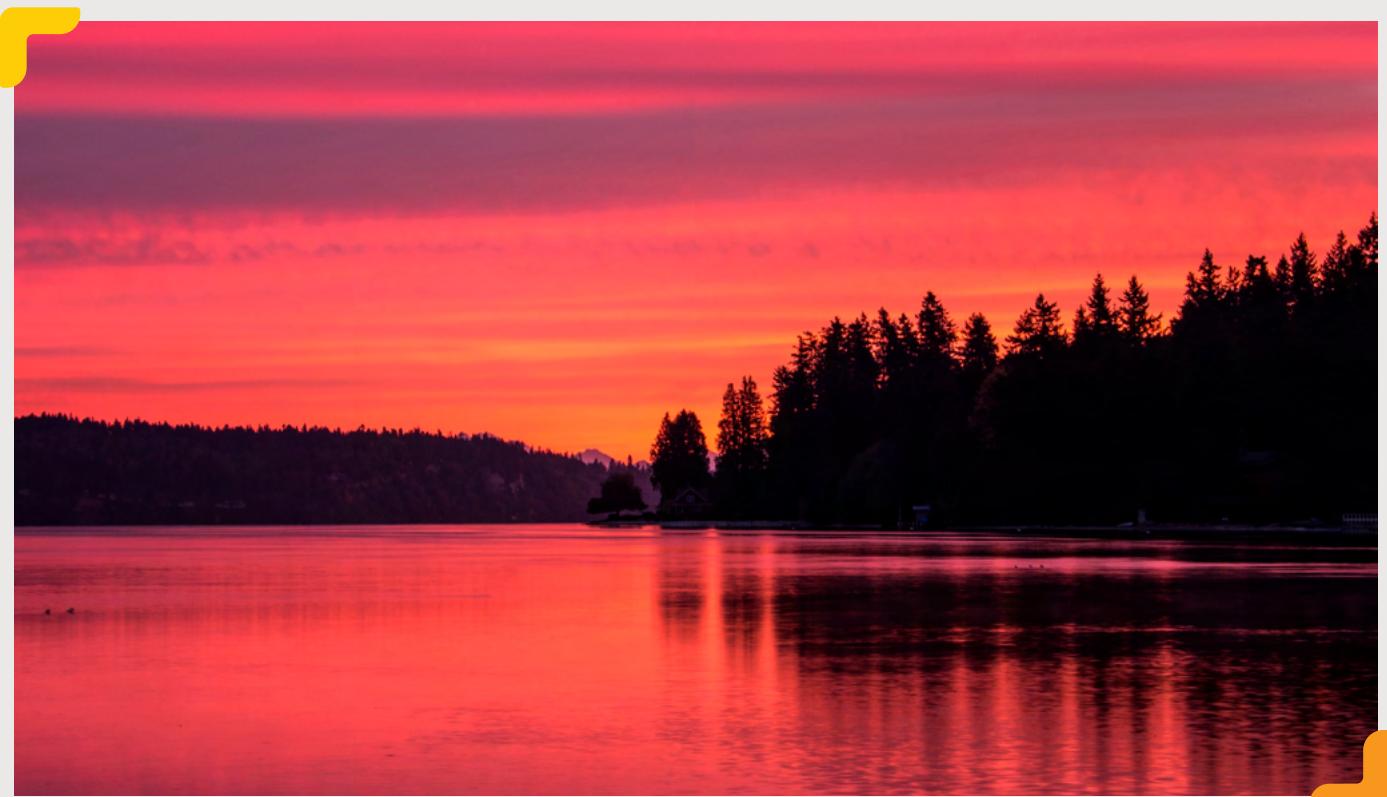
Rapport annuel

**2024**  
**2025**

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) est une société d'État fédérale. La FCRR reconnaît respectueusement que les terres sur lesquelles se trouve son siège social est le territoire traditionnel de nombreuses nations, notamment des Mississaugas de Credit, des Anishnabeg, des Chippewas, des Haudenosaunee et des Wendats, et qu'il abrite aujourd'hui un grand nombre de Premières nations, de Métis et d'Inuits.

Nous reconnaissons également que Toronto est couverte par le Traité 13 et que le personnel et les membres du conseil d'administration de la FCRR résident individuellement sur les terres traditionnelles de nombreuses Premières Nations, Métis et Inuits à travers le pays. La FCRR respecte et affirme les droits inhérents et issus de traités de tous les peuples autochtones et s'engage à travailler aux côtés des nations et des peuples autochtones pour lutter contre le racisme et mobiliser l'action en faveur de la réconciliation.

Cette reconnaissance territoriale a été élaborée avec la participation du First Peoples Group pour lequel nous sommes reconnaissants de ses conseils.



# Table des matières

- |  |   |
|--|---|
| <b>04</b> Message de la présidente     | <b>10</b> Mandat législatif                           |
| <b>06</b> Message du directeur général | <b>11</b> Vision, mission et principes directeurs     |
| <b>08</b> Conseil d'administration     | <b>11</b> Priorités stratégiques<br>2023/24 – 2026/27 |
| <b>10</b> Introduction                 |   |



Atelier Bâtir des ponts de la FCRR présenté à Vancouver, en Colombie-Britannique. Mai 2024  
(Photo : Richard Lam)

## **12** Notre rapport sur les priorités stratégiques 2024-2025

- 12** **Priorité stratégique no 1 :** être un catalyseur de changement politique
- 24** **Priorité stratégique no 2 :** renforcer les capacités communautaires et mobiliser les connaissances
- 46** **Priorité stratégique no 3 :** développer une organisation moderne et efficace

## **50** Comités du conseil d'administration

- 52** Participation aux réunions du conseil d'administration et des comités
- 53** L'équipe de la FCRR
- 54** Analyse de l'état de la gestion financière
- 62** Rapport de l'auditeur
- 66** États financiers



Quatrième Sommet pancanadien des communautés noires, présenté par la Fondation Michaëlle Jean et soutenu en partie par la FCRR. Février 2025, Montréal, QC. (Photo : Fondation Michaëlle Jean Foundation/Lamarphotographer)

# Message de la présidente

La diversité est l'une des plus grandes forces du Canada, mais la véritable force ne réside pas uniquement dans la façon dont nous nous décrivons, elle se trouve aussi dans la façon dont nous nous rassemblons. Cette année, notre détermination a été mise à rude épreuve, mais nous avons également appris à quel point les liens sont importants pour surmonter les défis et bâtir une société plus inclusive.

Le travail de la Fondation canadienne des relations raciales consiste précisément à renforcer les liens entre les communautés, établir le dialogue et d'assurer que les intervenants de première ligne qui luttent contre le racisme disposent des ressources nécessaires pour que leurs efforts portent leurs fruits. Nous avons constaté les divisions que provoque la polarisation, mais nous avons aussi été témoins du pouvoir qu'ont les liens humains pour combler les clivages et rassembler les gens autour d'un objectif commun.

Cette année, en réaction à la montée fulgurante de la polarisation, nous avons donné notre appui à des organismes de tout

le pays qui luttent contre la haine, travaillent à une plus grande équité et forment les personnes afin qu'elles deviennent des meneurs dans leurs propres communautés. Dans le cadre de nos ateliers Bâtir des ponts, donnés dans tout le Canada, nous avons offert une formation aux autorités policières et aux organismes communautaires sur les façons de reconnaître les crimes haineux et de mieux les signaler, et sur le soutien à apporter aux victimes de ces crimes. Également, notre initiative Trouver un terrain d'entente : une série de rencontres nationales en collaboration avec le *Globe and Mail* a réuni des personnes de tout le Canada lors de débats engagés afin d'acquérir une plus grande compréhension de nos motifs de division.

Affronter les défis et surmonter les obstacles nous permet d'apprendre, d'évoluer et d'ouvrir de nouvelles voies sur lesquelles avancer côte à côte. La FCRR n'a jamais dérogé à sa mission d'actionner le changement systémique en investissant dans des politiques, des programmes et des projets qui répondent aux besoins actuels et qui préparent le terrain pour un avenir



meilleur où chaque personne au Canada se sentira en sécurité, valorisée et entendue.

En avril 2024, le gouvernement du Canada a annoncé que la FCRR recevrait un financement permanent. Il s'agit d'une étape importante en matière de lutte contre le racisme systémique qui sévit au Canada. Ce financement permettra à la FCRR de poursuivre sa collaboration avec les communautés à travers le Canada afin de bâtir un avenir meilleur pour le pays grâce à des initiatives comme le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR) et le Groupe de travail national sur les crimes haineux, à des échanges constants entre communautés, et à des programmes et des bourses de recherche. Nous sommes très reconnaissants du soutien actif et continu du gouvernement du Canada dont l'investissement nous permet d'élargir notre portée et de soutenir davantage les collectivités de partout au pays.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier tous les membres de notre personnel dévoué, nos partenaires, nos bénévoles et les communautés que nous

desservons. J'aimerais tout spécialement remercier les membres de notre conseil d'administration, dont la direction et l'engagement nous inspirent et assurent notre croissance. Votre force collective et votre dévouement sont le moteur de notre mission commune et, ensemble, notre impact ne peut être que plus fort.

Il est indéniable que de nouvelles incertitudes continueront de surgir. Mais notre engagement historique envers un Canada qui appartient à tous - et où chacun peut s'épanouir - a jeté des bases solides pour un avenir prometteur. Alors que nous continuons d'aller de l'avant, renouvelons notre détermination à approfondir nos liens les uns avec les autres. Ces liens seront la force qui permettra d'édifier un legs durable pour les générations futures.

**Teresa Woo-Paw**

Présidente du conseil d'administration



# Message du directeur général

S'il y a une chose qui ressort du dernier exercice, c'est la force de nos collectivités qui ne réside pas uniquement dans le nombre, mais dans la façon dont nous nous protégeons entre nous. La division fait prospérer la haine. Elle déchire le tissu social du pays, mais les relations humaines et l'empathie permettent de la contrer. À la Fondation canadienne des relations raciales, nous savons qu'un véritable changement ne se produit que lorsque les gens se réunissent pour discuter, pour s'écouter et pour apprendre les uns des autres afin de prendre des mesures qui seront efficaces.

Le monde est de plus en plus instable et, en 2024–2025, il a été le théâtre de tensions, mais aussi de solidarité. Les conflits mondiaux, l'incertitude économique et la polarisation nous ont tous éprouvés. Toutefois, ils ont également révélé nos

liens réciproques et l'importance qu'il y a à trouver un terrain d'entente. Alors que le monde bascule et se transforme, il faut nous rappeler que notre avenir commun dépend de ce que nous choisissons de montrer de nous-mêmes.

À la FCRR, nous avons affermi notre engagement à renforcer les communautés de partout au Canada, à donner la parole à plus de personnes de la diversité et à veiller à ce que ceux et celles qui luttent en première ligne contre le racisme disposent des ressources nécessaires pour que leur travail porte ses fruits.

Au cours du dernier exercice, nous avons donné notre appui à plusieurs stratégies mises en place pour faire progresser l'égalité raciale, notamment le *Plan d'action canadien de lutte contre la haine*, la *Stratégie*

canadienne en matière de justice pour les personnes noires et la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2024–2028. Nous sommes particulièrement fiers de notre apport à la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme qui a été essentiel afin qu'elle reflète la réalité et les besoins actuels des communautés et remédie aux lacunes depuis trop longtemps présentes dans notre système. À la suite de nos commentaires, une loi novatrice sur les condamnations injustifiées a été adoptée. Cette loi aura de fortes répercussions sur les groupes surreprésentés dans le système de justice pénale du Canada, notamment les Autochtones, les Canadiens Noirs et les Canadiens racialisés. Notre collaboration soutenue avec le gouvernement du Canada témoigne de notre responsabilité partagée et de notre détermination à promouvoir des politiques qui protègent toutes les communautés.

Depuis sa création en 2022, le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR) a investi 11,1 millions de dollars qui ont servi à financer 598 organismes. Nos ateliers Bâtir des ponts ont aidé des organismes communautaires et des professionnels de première ligne, tous secteurs confondus, à reconnaître la haine et à y répondre. Nous nous sommes associés à la Faculté de droit de l'Université Western pour créer la ressource Indicateurs de la haine : un outil de recherche sur la jurisprudence canadienne sur les crimes haineux. Cette ressource, facile à consulter, donne des renseignements sur 116 crimes haineux perpétrés entre 2007 et 2023 au Canada et aide les professionnels du droit à lutter efficacement contre les crimes motivés par la haine.

Nous avons accompli beaucoup, mais beaucoup de travail reste à faire.

Une poignée de personnes est insuffisante pour lutter contre la haine et renforcer les communautés – ce travail exige un investissement **de la part de tous, pour tous**. La FCRR demeure déterminée à rassembler les gens pour dialoguer, s'écouter, apprendre et échanger entre communautés. Recueillir l'opinion de tous et réunir les connaissances contribuent à orienter les changements politiques. Sans ces liens ancrés dans la réalité, la société inclusive que nous nous efforçons de bâtir perd tous ses fondements.

Toute ma reconnaissance va au dévouement de notre personnel, de notre conseil d'administration et de nos partenaires, ainsi qu'aux communautés que nous desservons qui font preuve de force et de détermination. C'est grâce à des personnes comme vous et à toutes celles qui refusent de laisser la haine se développer que le vrai changement se produit. Nous envisageons l'avenir en étant plus que jamais déterminés à bâtir un Canada fort où les collectivités sont reliées entre elles et où chaque personne peut être vue, entendue et valorisée.



**Mohammed Hashim**  
Directeur général

# Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* (la « Loi »), la FCRR est régie par un conseil d'administration, nommé par le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre responsable, actuellement le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles. La Loi exige que le ministre tienne compte du caractère multiculturel, de la dualité linguistique et de la diversité régionale de la société canadienne lorsqu'il recommande des nominations à la Commission.

## Structure du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé d'un président et d'un maximum de 11 membres supplémentaires. Une directrice générale ou un directeur général, qui agit à titre de chef de la direction, gère les activités quotidiennes de la FCRR et est membre d'office du conseil d'administration. En vertu

de la Loi, le conseil d'administration doit se réunir au moins deux fois par année. Le conseil se réunit généralement quatre fois par année, virtuellement ou en personne, et vise à tenir chacune de ses réunions en personne dans une province ou un territoire différent, dans la mesure du possible.



Avec le soutien de la Fondation canadienne des relations raciales, nous avons présenté le film *Kímmapiiyipitssini : The Meaning of Empathy* (Kímmapiiyipitssini : le sens de l'empathie) aux jeunes de Kenora. Le film a suscité un débat animé sur la réduction des méfaits, le racisme systémique et la justice sociale. En mettant en lumière la crise des drogues toxiques et les impacts des politiques coloniales, le scénario du film a profondément résonné auprès des jeunes. Les témoignages de dirigeants et de défenseurs des droits autochtones les ont conscientisés et incités à agir au sein de leurs communautés.

—**Caroline Manuel**, responsable du développement chez Story Money Impact



## Conseil d'administration



**Teresa Woo-Paw**, présidente  
(Calgary, Alberta)  
Mandat : du 8 novembre 2022 au  
7 novembre 2026  
(du 8 novembre 2018 au 7 novembre  
2022) <sup>1</sup>



**Orlando Bowen**, vice-président  
(Brampton, Ontario)  
Mandat : du 7 avril 2024 au 6 avril 2026  
(du 8 avril 2021 au 7 avril 2024) <sup>1</sup>  
(du 15 décembre 2017 au 14 décembre  
2020) <sup>1</sup>



**Sophia Ali**  
(Winnipeg, Manitoba)  
Mandat : du 22 mars 2023 au  
21 mars 2027



**Dany H. Assaf**  
(Toronto, Ontario)  
Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2025



**Dakota Kochie**  
(Gatineau, Québec)  
Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2026



**Les Kojima**  
(Winnipeg, Manitoba)  
Mandat : du 17 février 2025 au 16 février  
2029



**Reyhana Patel**  
(Mississauga, Ontario)  
Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2025



**Anne-Marie Pham**  
(Calgary, Alberta)  
Mandat : du 27 mai 2022 au 26 mai 2026  
(du 18 décembre 2017 au 17 décembre  
2021) <sup>1</sup>



**Roy Pogorzelski**  
(Lethbridge, Alberta)  
Mandat : du 22 juillet 2024 au 21 juillet  
2026  
(du 22 juillet 2021 au 21 juillet 2024) <sup>1</sup>  
(du 21 juin 2017 au 20 juin 2021) <sup>1</sup>



**Jane Rabinowicz**  
(Montréal, Québec)  
Mandat : du 27 novembre 2024 au  
26 novembre 2028



**Nancy Rosenfeld**  
(Westmount, Québec)  
Mandat : du 1er juillet 2024 au 30 juin  
2026  
(du 1er juillet 2021 au 30 juin 2024) <sup>1</sup>



**Manju Varma Ph. D**  
(Moncton, Nouveau-Brunswick)  
Durée : du 22 mars 2023 au 21 mars 2027



**Directeur général,**  
membre de droit  
**Mohammed Hashim,**  
(Mississauga, Ontario)  
Mandat : du 13 octobre 2020 au  
12 octobre 2025



**Représentant du CNJA**<sup>2</sup>  
**Arthur K. Miki**  
(Winnipeg, Manitoba)

1. Les parenthèses indiquent le mandat précédent d'un membre au conseil d'administration de la FCRR.

2. Cette fonction, créée par le conseil d'administration, a pris fin à la fin du mandat de M. Miki le 30 septembre 2024.

# Introduction

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) s'engage à **renforcer les liens, à rechercher des solutions et à obtenir de l'impact**. Ce rapport annuel témoigne de notre engagement à établir des relations constructives, à développer des solutions concrètes et à avoir un impact réel dans les communautés de tout le Canada.

Conformément à nos trois priorités stratégiques – **être un catalyseur de changement politique, renforcer les capacités communautaires et mobiliser les connaissances, et développer une organisation moderne et efficace** – ce rapport met en évidence les résultats de notre travail et son impact.

Qu'il s'agisse de faire entendre les voix marginalisées lors de l'élaboration de politiques, d'encourager les initiatives locales ou de renforcer notre capacité de résilience, la FCRR continue d'être une force motrice pour un changement significatif et durable partout au Canada.

# Mandat législatif

La FCRR est une société d'État fédérale dont le mandat est de « faciliter l'apprentissage et le développement, le partage et l'utilisation du savoir et de contribuer à achever l'élimination du racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne. »

En 2022–2023, le conseil d'administration de la FCRR a établi un nouveau plan stratégique triennal sur lequel elle se base pour planifier et rendre compte de ses activités. En mars 2025, le conseil d'administration a approuvé la prolongation du plan stratégique d'une année supplémentaire. Le plan stratégique 2023–2027 énonce la vision, la mission et les principes directeurs du conseil d'administration et contient un ensemble de priorités stratégiques, chacune accompagnée d'un énoncé des objectifs de la FCRR ainsi que des résultats souhaités.



Initiative jeunesse du FNLCR : Créer pour la libération collective par Learning Loop, été 2024. (Photo : Elsa Mondesir Villefort)



## Vision

Un Canada exempt de haine et de racisme systémique.

## Mission

Créer des solutions systémiques et faire appel au partenariat et à l'engagement communautaire, à la sensibilisation et à la mobilisation pour faire progresser les politiques publiques en matière de lutte contre le racisme.

## Principes directeurs

La FCRR s'engage à faciliter l'apprentissage et le développement, le partage et l'utilisation du savoir et de l'expertise et à contribuer à éliminer le racisme et toutes les formes de discrimination raciale dans la société canadienne. Acquérir et conserver la confiance du public à travers nos mots et nos actions est un point vital pour la FCRR et ses partenaires.

# Priorités stratégiques 2023/24 - 2026/27

Les priorités stratégiques de la FCRR sont de renforcer les liens, de proposer des solutions novatrices et de créer des changements durables pour lutter contre le racisme systémique :

Être un catalyseur de changement politique

Renforcer les capacités communautaires et mobiliser les connaissances

Développer une organisation moderne et efficace

En recommandant une réorientation politique, en renforçant les capacités communautaires et en mobilisant les connaissances, la FCRR encourage un dialogue ouvert menant à une transformation durable. En interne, la FCRR s'est engagée à augmenter son efficacité afin de pérenniser ses acquis.

# Notre Rapport sur les priorités stratégiques 2024-2025

## Priorité stratégique no1 : être un catalyseur de changement politique

### Résultat souhaité

Accélérer le rythme des changements significatifs et être un porte-parole de confiance et une référence fiable en matière de racisme et de politiques, d'institutions et de systèmes discriminatoires.

### But

La FCRR est reconnue pour son expertise sur les questions de préjugés et de discrimination raciales et pour sa contribution réfléchie aux politiques sur lesquelles elle agit comme catalyseur de changement.

### Objectifs

1.1 Supprimer les obstacles et bâtir des ponts afin que les collectivités touchées soient représentées de manière significative dans le processus décisionnel du gouvernement;

1.2 Élaborer des options stratégiques réfléchies, applicables et réalisables au Canada en tirant parti de notre position de société d'État;

1.3 Accorder une attention particulière aux questions cruciales ayant de vastes répercussions, comme les crimes haineux, la haine en ligne et la discrimination systémique dans le système policier et judiciaire.

## Réalisations principales et résultats en 2024-2025

En 2024-2025, la FCRR a continué son travail de réorientation des politiques en donnant une voix aux communautés autochtones et racialisées dans le processus décisionnel du gouvernement. L'organisme a fourni des recommandations d'expert en politiques pour lutter contre la discrimination systémique, les crimes haineux et la haine en ligne, ce qui lui a permis de se positionner en tant que partenaire de confiance au sein et à l'extérieur de l'appareil gouvernemental.

La FCRR a tiré parti de son rôle unique en tant que société d'État et de son expertise organisationnelle pour élaborer des solutions stratégiques pratiques, fondées sur les données, qui répondent à la gravité et à la complexité de la situation actuelle. Nous avons influencé les discussions législatives, notamment en formulant des recommandations et en contribuant à l'élaboration de diverses stratégies fédérales importantes et de projets de loi visant à lutter contre le racisme systémique, comme le *Plan d'action canadien de lutte contre la haine*, la *Stratégie canadienne de lutte contre le racisme*, le *projet de loi sur les préjudices en ligne* et la *Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires*.

Atelier Bâtir des ponts de la FCRR présenté à Victoria, en Colombie-Britannique en mai 2024 (Photo : Geoff Howe)

Plus particulièrement, la FCRR a joué un rôle central lors de l'élaboration du *Plan d'action canadien de lutte contre la haine* en étudiant les versions préliminaires du plan, en conseillant sur ses lacunes lors de sa mise en œuvre et en veillant à ce que le point de vue des collectivités et des institutions soit pris en compte. Nous avons également contribué aux travaux préparatoires de la *Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires* avec les données recueillies au cours de nombreuses années de travail sur les condamnations injustifiées et la surreprésentation des Noirs et des Autochtones dans le système pénal canadien.

Grâce à la sensibilisation et à la collaboration, la FCRR a contribué de façon importante à améliorer le processus d'élaboration des politiques canadiennes en matière d'équité et de justice.

Le tableau ci-dessous résume les activités et les engagements de la FCRR en matière de changements systémiques et stratégiques importants ainsi que les résultats obtenus.



# Synthèse des réalisations et des résultats obtenus à la suite des changements des systèmes et des politiques

**Créer des solutions et des outils fondés sur des données factuelles**

**Tenir compte de l'opinion des communautés touchées**

## Réalisations ou résultats

- Publication des *Indicateurs de la haine : un outil de recherche sur la jurisprudence canadienne sur les crimes haineux;*
- Conseils donnés sur le *projet de loi sur les préjuges en ligne;*
- Formation de 230 membres des forces de l'ordre sur la façon de reconnaître les crimes haineux, sur le signalement de tels crimes et sur le processus d'enquête qui s'ensuit;
- Publications de la ressource *Guide pratique pour des municipalités québécoises inclusives.* Le projet de recherche a permis de recenser 30 municipalités du Québec;
- Expertise communautaire donnée aux municipalités et aux services de police;
- Réalisation de recherches et commentaires recueillis auprès de la communauté sur la haine anti-sikhe en collaboration avec l'Organisation mondiale des sikhs;
- Premières étapes du « Centre de ressources d'information communautaire Combattre la haine » au sein de la FCRR;
- Poursuite de l'élaboration et de la diffusion de la trousse *Dénoncer la haine, trouver du soutien* – une trousse à outils au service des communautés;
- Compilation de documents de la FCRR, de la GRC et du Groupe de travail sur les crimes haineux à l'intention des décideurs et des professionnels de la justice et de l'ordre public qui luttent contre la haine à travers le Canada.
- Organisation de l'événement Trouver un terrain d'entente : une série de rencontres nationales en collaboration avec le Globe and Mail : une initiative visant à lutter contre la polarisation et la montée de la haine;
- Organisation d'une table ronde sur le Racisme anti-asiatique et les moyens de freiner son augmentation;
- Mise sur pied d'un groupe d'experts sur les stratégies adoptées dans les communautés pour soutenir les victimes de haine en C-B.



L'honorable Terry Yung, ministre d'État de la Colombie-Britannique chargé de la sécurité communautaire et de l'intégration et Mohammed Hashim, directeur général de la FCRR, à Victoria, en Colombie-Britannique, en mars 2025 (Photo : Carina Gabrielle, FCRR)

## Réalisations ou résultats

### Traiter les problèmes cruciaux

- Série de balados *The Health Care Divide* traitant du racisme systémique dans le système des soins de santé;
- Déclarations publiques, publications sur les médias sociaux et allocutions pour lutter contre le racisme envers les Palestiniens, l'antisémitisme et l'islamophobie;
- Consultation par le gouvernement fédéral lors de l'élaboration du *projet de loi sur les préjugices en ligne*. La consultation consistait à donner des commentaires sur les principes fondamentaux de la loi dans un contexte de lutte contre la haine en soulignant la nécessité de fournir des définitions claires, des mécanismes de responsabilisation et une protection pour les communautés;

### Dialogue auprès d'un grand éventail de partenaires

- Coprésidence du Groupe de travail national sur les crimes haineux de la gendarmerie royale canadienne (GRC);
- Participation de procureurs de la Couronne, de dirigeants d'associations juridiques concernées et d'autres intervenants du milieu juridique lors de la publication des *Indicateurs de la haine : un outil de recherche sur la jurisprudence canadienne sur les crimes haineux*, et dans le cadre des ateliers Bâtir des ponts;

- Contribution à la *Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires*;
- Discussion sur l'accès équitable aux espaces publics et aux différents systèmes pour les membres des communautés noires;
- Publication de 8 déclarations commémoratives visant à sensibiliser les gens et à les faire réfléchir aux injustices passées afin de créer un récit commun et d'inspirer la participation civique.

- Médias : collaboration avec le *Globe and Mail* sur la polarisation et la hausse de la haine et du racisme systémique;
- Participation au Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine;
- Milieu universitaire : Western University, Université de la Colombie Britannique, Ontario Tech University;
- Gouvernements fédéral et provinciaux : ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique et de l'Ontario; Justice Canada; Sécurité publique Canada.

## Groupe de travail national sur les crimes haineux

Les crimes haineux au Canada sont en hausse. En 2023, le nombre de crimes haineux signalés par la police au pays a augmenté de plus de 30 % comparativement à l'année précédente, sans compter que, chaque année, près de 80 % des crimes haineux du pays ne sont pas déclarés. En réponse à cette hausse, la FCRR et la gendarmerie royale du Canada (GRC) ont lancé le **Groupe de travail national sur les crimes haineux** en 2022. L'objectif du Groupe de travail est de mieux comprendre les enjeux et les lacunes dans le système mis en place pour lutter contre les crimes et les incidents haineux au Canada.

Dans le cadre de cette collaboration, le Groupe de travail a émis plusieurs recommandations au gouvernement du Canada, dont plusieurs se retrouvent dans le *Plan d'action canadien de lutte contre la haine* publié en septembre 2024. Ces recommandations insistaient sur la formation des policiers et visaient à aider le gouvernement à renforcer et à clarifier les différentes propositions de mise en œuvre du plan. Le Plan d'action représente le tout premier effort intergouvernemental du Canada pour lutter contre la haine. Alors que le gouvernement fédéral se dirige vers sa mise en application, les voix des communautés touchées partout au pays doivent continuer à se faire entendre. Nous espérons prolonger cette collaboration afin de consolider les efforts du Groupe de travail sur les crimes haineux, d'aider à l'élaboration de politiques et d'outils en appui aux victimes de crimes haineux, de modifier le discours entourant les communautés racialisées et de contrer la montée de la haine dans toutes nos communautés.

## Élaboration et diffusion d'un outil de lutte contre la haine, destiné aux communautés et aux forces de l'ordre

### Indicateurs de la haine : un outil de recherche sur la jurisprudence canadienne sur les crimes haineux

En collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Western (Western Law), la FCRR a publié en novembre 2024 l'outil *Indicateurs de la haine : un outil de recherche sur la jurisprudence canadienne sur les crimes haineux*. Cette ressource a été créée pour s'attaquer à un enjeu systémique relevé par les procureurs de la Couronne dans le processus de lutte contre la haine au



L'opinion publique manifeste un grand intérêt dans la poursuite des crimes haineux. Nous sommes heureux de faire profiter les procureurs de cet outil qui leur fera gagner du temps et facilitera leur travail. À l'aide de cet outil, ils trouveront rapidement les cas étudiés par la jurisprudence et pourront donner des conseils à la police concernant leurs enquêtes, évaluer les chefs d'accusation, identifier et présenter des éléments de preuve pertinents et tirer des conclusions sur la peine. Cet outil peut également soutenir la recherche pour les avocats de la défense et d'outil de formation pour les procureurs de la Couronne, les avocats de la défense et les policiers.

—**Sunil Gurmukh**, Professeur adjoint et doyen adjoint (équité, diversité, inclusion et décolonisation), Faculté de droit, Université Western



Canada et pour répondre à la nécessité de disposer de données et de rapports plus accessibles concernant l'application du sous-alinéa 718.2a) (i) du Code criminel. L'outil aide les spécialistes juridiques et les chercheurs à identifier les crimes haineux et à les analyser au sens de la jurisprudence canadienne.

#### Éléments de l'outil :

Un tableau de jurisprudence donnant un aperçu des faits et résumant les décisions rendues dans chaque affaire;

Une liste de quatorze facteurs – ou indicateurs de crimes haineux – qui, selon les cas, auraient mené au crime et qui permettent de déterminer si un crime était motivé par des préjugés ou par la haine;

Un tableau factoriel qui recense tous les cas pour lesquels le juge semble avoir pris en compte l'un des facteurs;

Copies de décisions judiciaires inédites reçues des procureurs de la Couronne du ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique et du Procureur général de l'Ontario.

Cet outil aide les procureurs de la Couronne dans leurs recherches sur les crimes haineux. Ils peuvent y trouver des éléments de jurisprudence facilitant leur travail lorsqu'ils effectuent les tâches suivantes :

Fournir des conseils à la police lors d'enquêtes;

Évaluer les accusations;

Identifier et présenter des preuves pertinentes;

Rédiger des observations sur la peine.



Pour rendre l'outil plus convivial et accessible, des vidéos explicatives sur son utilisation peuvent être consultées sur YouTube et sur [le site Web de la FCRR](#).

Lors de son lancement, l'outil Indicateurs de la haine a été très bien accueilli par plusieurs intervenants, notamment des procureurs de la Couronne, des praticiens du droit, des universitaires et des représentants du gouvernement qui ont souligné son importance dans le cadre de poursuites contre les auteurs de crimes haineux et en tant que contribution à une justice équitable au Canada.

 Federal Ombudsman for Victims of Crime (Office) @OFOVC ⚡ ...

Props to @westernuLaw & @CRRF for developing this tool. Our hate crime study, available soon, calls for better practices in data collection and reporting on hate crimes. Important work: [bit.ly/419VXYK](https://bit.ly/419VXYK)

 Western Law @westernuLaw · Nov 27, 2024  
Recognizing the need for user-friendly research support for prosecutors to find and analyze case law on hate crimes, a team of researchers from #WesternULaw and the @CRRF teamed up to develop Hate Indicators: A Canadian Hate Crime Case Law Research Tool. [buff.ly/49bbnNR](https://buff.ly/49bbnNR)



## Mentions dans les médias :

Western and Canadian Race Relations Foundation researchers develop tool to aid in prosecution of hate crimes (Des chercheurs de la Western University et de la Fondation canadienne des relations raciales mettent au point un outil pour faciliter les poursuites en matière de crimes haineux), Western News

What makes a hate crime? New Western research hopes to help future lawyers decide (Qu'est-ce qui fait qu'un crime est considéré comme haineux ? Une nouvelle recherche de la Western University souhaite aider les futurs avocats à prendre les bonnes décisions), CTV

New tool launched to strengthen prosecution of hate crimes (Lancement d'un nouvel outil pour renforcer les poursuites en matière de crimes haineux), Canadian Lawyer

Lead provincial Crown prosecutor appointed to address hate crimes in Manitoba (Nomination d'un procureur provincial en chef de la Couronne pour le traitement des crimes haineux au Manitoba), Canadian Lawyer

Western and Canadian Race Relations Foundation researchers develop tool to aid in prosecution of hate crimes (Des chercheurs de la Western University et de la Fondation des relations raciales mettent au point un outil pour faciliter les poursuites en matière de crimes haineux), myScience

Nous continuerons à promouvoir l'utilisation et l'accès à cet outil auprès des procureurs de la Couronne et d'autres intervenants.

## Bâtir des ponts, une trousse d'outils pour les communautés

Nous avons continué d'élaborer et de diffuser Dénoncer la haine, trouver du soutien – Une trousse d'outils au service des communautés, notre trousse d'outil populaire dans laquelle sont décrits certains des éléments fondamentaux permettant de déclarer et d'enregistrer la haine tout en offrant du soutien aux victimes et aux communautés canadiennes. Cette ressource a été créée par la FCRR dans le cadre de ses recherches continus sur la haine au Canada et en appui à la série d'ateliers Bâtir des ponts. Elle contient des consultations, des recommandations, des études, des guides et des pratiques exemplaires provenant d'institutions, d'organismes et d'experts à l'échelle nationale. Plusieurs centaines d'exemplaires de la trousse ont été distribués aux ateliers Bâtir des ponts à Victoria, à Vancouver et dans la région du Grand Toronto.



Atelier Bâtir des ponts de la FCRR présenté à Victoria, Colombie-Britannique. Mai 2024  
(Photo : Geoff Howe)

## Ressources et outils pour lutter contre les crimes haineux au Canada

Nous avons rassemblé des documents de la FCRR, de la GRC et du Groupe de travail sur les crimes haineux à l'intention des décideurs et des professionnels de la justice et de l'ordre public qui luttent contre la haine à travers le Canada. Cette ressource a été distribuée aux 105 participants au volet sur l'application de la loi dans le cadre de l'atelier Bâtir des ponts de la région du Grand Toronto. Nous avons reçu de nombreuses demandes pour obtenir une copie de cette ressource.

## Crimes et incidents motivés par la haine : guide de l'enquêteur

En collaboration avec la GRC, nous avons imprimé et distribué 100 exemplaires de *Crimes et incidents motivés par la haine : guide de l'enquêteur* dans le cadre du volet sur l'application de la loi de l'atelier Bâtir des ponts de la région du Grand Toronto. Spécialement conçu par la GRC et s'adressant aux forces de l'ordre, ce guide définit les critères d'un crime ou d'un incident haineux et explique quand ouvrir une enquête. L'accueil par les participants a été très favorable et une demande pour plus d'exemplaires a été formulée.

## Trouver un terrain d'entente – une série de rencontres nationales en collaboration avec le *Globe and Mail*

En 2024–2025, la FCRR et le *Globe and Mail* ont organisé une série de discussions à l'échelle nationale sur les stratégies permettant de lutter contre le racisme et la montée inquiétante de la haine et de la polarisation dans divers secteurs sociaux canadiens, notamment les soins de santé, les institutions publiques et les espaces en ligne.

Le lancement de l'événement Trouver un terrain d'entente : lutter contre la haine et le racisme au Canada, s'est tenu à Montréal le 19 novembre 2024. Cent quarante (140) personnes étaient présentes, et 1143 ont assisté à l'événement virtuellement.

Le deuxième événement de cette série de discussions nationales *Lutter contre les crimes haineux - stratégies pour augmenter le nombre de signalements et améliorer le suivi des plaintes et les interventions* s'est déroulé en ligne le 28 février 2025. Quatre cent sept (407) personnes (365 anglophones, 42 francophones) ont assisté à l'événement virtuel et ont participé aux discussions sur la promotion de l'inclusion et les moyens de mettre un terme à la discrimination.

Trouver un terrain d'entente : Lutter contre la haine et le racisme au Canada, présenté par la FCRR et le *Globe and Mail* en novembre 2024 à Montréal. (Photo : Nasuna Stuart-Ulin)



## Perceptions des participants de l'événement Trouver un terrain d'entente :

Cinquante-deux pour cent (52 %) des répondants anglophones et 66 % des répondants au sondage ont déclaré que cette webémission du *Globe and Mail* a amélioré leur perception de la Fondation canadienne des relations raciales;

Soixante-neuf pour cent (69 %) du public anglophone et 100 % du public francophone se sont déclarés satisfaits de l'événement;

En moyenne, plus des deux tiers des participants étaient satisfaits des 5 séances. L'événement a abordé des sujets importants comme la lutte contre le racisme, la sensibilisation aux réalités culturelle et la résilience des collectivités, et a trouvé un large écho auprès des participants.



C'est bien de constater que le *Globe and Mail* utilise sa plateforme et s'associe à la Fondation canadienne des relations raciales pour discuter d'un enjeu d'actualité aussi important.

—un participant



### Centre de ressources et d'informations communautaires Combattre la haine

L'une des recommandations du Groupe de travail national sur les crimes haineux était la création d'un centre de ressources communautaires pour répondre au besoin croissant des communautés pour de l'information fiable et du soutien en matière de crimes haineux. En 2024–2025, la FCRR a jeté les bases du Centre de ressources d'information communautaire Combattre la haine. Ce centre se veut un point d'accès centralisé aux ressources, règlements et méthodes permettant de reconnaître, de prévenir et de répondre aux crimes motivés par la haine. C'est en raffermisant le réseau et en diffusant l'information que nous trouverons des solutions qui auront une portée réelle sur la vie des gens. Le centre

qui sera lancé en 2025-2026 reflète notre engagement à rendre les communautés plus sécuritaires et inclusives.

### Projet de loi sur les préjugices en ligne

La FCRR a contribué aux discussions par rapport aux efforts législatifs du Canada de se pencher sur les préjugices en ligne dans la mesure où ceux-ci touchent les communautés racialisées au Canada. Le *projet de loi sur les préjugices en ligne*, déposé en février 2024, vise à renforcer le contrôle réglementaire du contenu en ligne préjudiciable, y compris les discours haineux et l'incitation à la violence. Le gouvernement fédéral a consulté la FCRR tout au long de l'élaboration du projet de loi. La FCRR a commenté les points essentiels dans un contexte de lutte contre la haine,

en soulignant la nécessité d'établir des définitions claires, des mécanismes de responsabilisation et de la protection pour les communautés. Nos recommandations ont contribué à la formulation des dispositions de la loi s'attaquant à l'impact disproportionné de la haine en ligne sur les communautés racialisées et religieuses. Nous agissons comme un catalyseur de changement lorsque nous relevons le défi représenté par les préjuges en ligne et que nous nous efforçons de rendre l'environnement numérique plus inclusif et plus sûr pour tous les Canadiens.

### Troisième session de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine.

Invité par l'honorable Kamal Khera, ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap, le directeur général de la FCRR a assisté, en tant que membre de la délégation canadienne, à la troisième session de l'Instance permanente pour les personnes d'ascendance africaine.



Événement du FNCLR : journée de la Palestine avec l'Association Canada Palestine Cultural Association à Edmonton, en Alberta.

Ce forum s'est tenu en avril 2024, à Genève, en Suisse, sur le thème de la deuxième Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine : reconnaissance, justice et développement.

### Commémorations

Dans le cadre de sa démarche vers une société plus inclusive et équitable, la FCRR a publié des déclarations sur différents moments historiques afin de reconnaître des injustices passées et d'inciter à agir concrètement en faveur de la réconciliation et d'un changement politique. En reconnaissant publiquement l'importance de ces dates, la FCRR amplifie le besoin d'engager le dialogue, sensibilise les gens aux inégalités systémiques et exhorte les décideurs à faire face aux défis actuels.

Tout au long de l'année, la FCRR a publié des déclarations dans les occasions suivantes :

Journée nationale des peuples autochtones

36e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens d'origine japonaise

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Mois canadien de l'histoire islamique

Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste

Journée nationale de commémoration de l'attaque de la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie

Mois de l'histoire des Noirs

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

## Maintenir le dialogue à l'échelle nationale

En 2024–2025, le personnel de la FCRR a continué de participer activement à des forums, des assemblées publiques, des conférences et des événements spéciaux à l'échelle nationale. Ces conversations ont permis de diffuser des connaissances, de donner la parole à des personnes d'origines diverses et de dialoguer avec les intervenants et les membres des communautés sur les réalités du racisme et de la discrimination systémique. La FCRR s'est servie de ces événements comme plateforme pour faire progresser ses objectifs stratégiques, soutenir le dialogue, augmenter son réseau de partenaires et orienter les politiques en faveur de l'équité et de l'inclusion dans la société canadienne. Au cours de la dernière année, la FCRR a pris la parole dans le cadre de 26 événements à travers le Canada :

- Sommet des Noirs du Nouveau-Brunswick 2024, Moncton (N.-B.) (avril 2024)



Événement du FNLCR: Festival Spirit North à Winnipeg, Manitoba (photo: Garrett Fasher)

- Gala des prix Harry Jerome de la Black Business and Professional Association (BPPA), Toronto, ON (avril 2024)
- Lancement du livre : Gaman – Perseverance par Art Miki, représentant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (ANJC) à la FCRR, Toronto, ON (mai 2024)
- Lancement de la formation sur les crimes haineux à l'échelle du pays, Ottawa (Ontario) (mai 2024)
- FascinAsian Film Festival 2024, Calgary, AB (mai 2024)
- Unis contre la haine en ligne : Forum national virtuel sur la lutte contre le racisme anti-asiatique, virtuel (juin 2024)
- Muslim Media Hub Short Film Lab 2024, Mississauga, ON (juin 2024)
- Lancement du Programme de bourses des médias de la FCRR, en virtuel (juin 2024)
- Forum 2024 Université Antiracisme, Fredericton, N.-B. (août 2024)
- Conseil national des musulmans canadiens (CNMC) - Sommet sur la justice numérique, Ottawa (Ontario) (septembre 2024)
- Fondations philanthropiques Canada – Together 25 Ensemble, Ottawa (Ontario) (septembre 2024)
- Conférence Northern Lights de la Journée des droits de l'homme de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise (NAJC), Edmonton, AB - (octobre 2024)
- Événement de lancement et de réunion de la Muslim Youth Fellowship 2024 par Urban Alliance on Race Relations, Toronto, ON (octobre 2024)
- The Walrus Talks at Home : Polarisation, en virtuel (décembre 2024)
- Muslim Philanthropy Network Industry Dinner, Toronto (Ontario) (décembre 2024)

- Association des étudiants musulmans, Université de Toronto. Panel des anciens - *Illuminating the Path for Advocacy*, Toronto (Ontario) (janvier 2025)
- Vidéoconférence des sous-ministres fédéral, provinciaux et territoriaux chargés de la Justice et de la Sécurité publique (avec le professeur Sunil Gurmukh), virtuel (janvier 2025)
- Quatrième Sommet pancanadien des communautés noires - Plénière de clôture (Reconnaitre le pouvoir des jeunes), Montréal, QC (février 2025)
- Présentation au Service des poursuites pénales du Canada de l'outil Indicateurs de la haine : un outil de recherche sur la jurisprudence canadienne sur les crimes haineux, avec le professeur Sunil Gurmukh, virtuel (février 2025)
- Programme de fin d'études en stage civique de la Ville de Saskatoon, Saskatoon (Saskatchewan) (février 2025)
- Présentation au ministère de la Justice du Canada de l'outil Indicateurs de la haine : un outil de recherche sur la jurisprudence canadienne sur les crimes haineux, avec le professeur Sunil Gurmukh, virtuel (février 2025)
- Événement de réseautage des jeunes professionnels de The Citizens Foundation Canada, Toronto, ON (février 2025)
- Maytree - *Five Good Ideas*, en virtuel (février 2025)
- Le *Globe and Mail* présente Trouver un terrain d'entente – Lutte contre les crimes haineux – stratégies pour augmenter le nombre de signalements et améliorer le suivi des plaintes et les interventions, en virtuel (février 2025)
- 2e Sommet annuel 2025 Future of Good's Changemaker Wellbeing Summit - *What Wellbeing is Missing: Navigating Populism and Political Polarization* », virtuel (mars 2025)
- Atelier Bâtir des ponts - journée des forces de l'ordre, Etobicoke, ON (mars 2025)



4e Sommet national des Canadiens noirs, présenté par la Fondation Michaëlle Jean et soutenu en partie par la FCRR. Février 2025, Montréal, QC (Photo : Fondation Michaëlle Jean/Lamarphotographer)

## Priorité stratégique No 2 : renforcer les capacités communautaires et mobiliser les connaissances

### Résultat souhaité

Aider les organismes à lutter contre le racisme, à soutenir le dialogue et à bâtir une société plus inclusive et antiraciste.

### But

En tant que partenaire de confiance, la FCRR donne le soutien indispensable aux groupes communautaires pour renforcer leur capacité à lutter contre le racisme.

### Objectifs

- 2.1 Renforcer la capacité des communautés racialisées, des groupes religieux minoritaires et des peuples autochtones à mener leur propre travail de lutte contre le racisme;
- 2.2 Mobiliser les capacités de recherche et d'analyse objectives, indépendantes et originales fondées sur le vécu des membres des communautés touchées;
- 2.3 Offrir des possibilités de dialogue constructif, d'apprentissage et d'échange d'information avec le grand public.



Initiative du FNLCR:  
Séances du cortège  
de la Rivière Clyde à  
New Glasgow, île-du-  
Prince-Édouard

## Réalisations et résultats 2024-2025

La FCRR a renforcé la capacité de résistance des collectivités en finançant et en soutenant à l'échelle nationale des initiatives locales de lutte contre le racisme. En 2024-2025, l'organisme a facilité l'échange de connaissances grâce à des recherches fondées sur des expériences vécues et a créé des plateformes favorisant le dialogue constructif.

Les campagnes d'éducation du public et les partenariats avec les communautés racialisées et autochtones ont permis aux groupes locaux de prendre des mesures contre la

discrimination. En mobilisant des ressources et de l'expertise, la FCRR a contribué à donner la parole aux communautés, ce qui s'est traduit par une plus grande compréhension des répercussions du racisme, nous faisant ainsi progresser vers une société plus inclusive et antiraciste.

Le tableau ci-dessous affiche une synthèse des contributions, des activités, des partenariats et des résultats obtenus en matière de renforcement des capacités communautaires et de mobilisation des connaissances.



L’Institut d’apprentissage Delmore « Buddy » Daye exprime ses plus grands remerciements à la Fondation canadienne des relations raciales pour son généreux soutien dans la réalisation de sa journée de réflexion annuelle Africentric Youth Retreat. Cette retraite offre un espace d'affirmation de soi et d'autonomisation où les participants peuvent avoir des discussions constructives, développer des compétences essentielles et bénéficier d'un mentorat de la part de dirigeants communautaires qui comprennent leurs expériences uniques. Les liens qu'ils y nouent, la confiance et l'inspiration qu'ils y acquièrent se répercuteront au-delà de l'événement, et iront enrichir leur famille, leur lieu de travail et leur communauté entière. Grâce à la générosité de la Fondation et leur engagement envers l'égalité raciale et l'autonomisation des jeunes, nous sommes en mesure d'offrir un espace aux futurs dirigeants de toute la Nouvelle-Écosse où ils raffermiront leur sentiment d'appartenance tout en créant des réseaux qui renforceront leur capacité à créer des changements durables. Ensemble, nous façonnons un monde dans lequel les jeunes afro-néo-écossais seront valorisés, s'entraideront et redéfiniront ce qui est possible.

—**Andre Anderson**, gestionnaire de la programmation et de la mobilisation,  
The Delmore « Buddy » Daye Learning Institute



# Synthèse des résultats obtenus quant au renforcement des capacités communautaires et de la mobilisation des connaissances

Réalisations ou résultats	
<p><b>Les collectivités et les organismes ont la capacité d'offrir des programmes pertinents</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR) : 3,185 millions de dollars en financement à 166 organismes, soutenant des initiatives locales qui luttent contre la discrimination et favorisent l'inclusion;</li><li>• Bourses pour les médias : 10 projets financés (8 bourses et 2 innovations);</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Civic Youth Fellowship à Edmonton, en partenariat avec la ville d'Edmonton et IslamicFamily (Islamic Family et Social Services Association);</li><li>• Programme de stages de participation civique à Saskatoon, en partenariat avec la Saskatchewan Intercultural Association et la Ville de Saskatoon.</li></ul>
<p><b>Création d'occasions favorisant le dialogue constructif, l'apprentissage et l'échange d'informations</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sommet pancanadien des communautés noires à Montréal;</li><li>• Deux réunions du comité de la Coalition contre le racisme anti-asiatique au Canada (CCRAAC) et un forum national sur les politiques publiques;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 13 événements réalisés :<ul style="list-style-type: none"><li>◦ L'exposition Sous le racisme présentée dans 4 villes (Ottawa, Saskatoon, Moncton, Lethbridge) et 1 événement à Moncton</li><li>◦ une assemblée publique annuelle</li><li>◦ trois ateliers Bâtir des ponts</li><li>◦ Deux bourses pour les jeunes</li><li>◦ Un webinaire pour ouvrir un dialogue national sur la lutte contre les crimes haineux;</li></ul></li><li>• 38 événements commandités représentant un total de 300 000 \$ en financement.</li></ul>
<p><b>Soutien à la recherche indépendante et inédite incluant les expériences vécues</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Relations raciales au Canada 2024 : un sondage sur l'opinion et l'expérience publiques canadiennes;</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Vers de nouveaux horizons : les contributions et les perspectives de la population multiculturelle canadienne.</i></li></ul>

## Portée de l'engagement

### Réalisations ou résultats

- 14 161 participants, en personne et virtuels, à nos programmes;
- Engagement de la part de nombreux groupes ethniques et raciaux;
- Accès à plusieurs ressources :
  - Glossaire : 7 500 pages vues (français 930)
  - Matériel pédagogique : 1 963 pages vues (français 221)
  - Recherches et rapports : 1 856 pages vues (français 190);
- Augmentation de 8 % du nombre d'abonnés à l'infolettre par rapport à l'année précédente;
- Croissance de 16,8 % du nombre de nouveaux abonnés sur LinkedIn, Instagram et Facebook;
- 635 mentions dans les médias avec une portée potentielle de 463,7 millions de personnes;
- Participation de nombreux partenaires dans les secteurs de la justice, des universités, des administrations municipales.



Atelier Bâtir des ponts présenté par la FCRR à Vancouver, en Colombie-Britannique. Mai 2024  
(Photo : Richard Lam)

## Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR)

Le Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR) de la FCRR soutient l'engagement de la FCRR à établir un cadre national pour la lutte contre le racisme dans la société canadienne en renforçant la capacité des communautés racialisées, des groupes religieux minoritaires et des peuples autochtones à mener à bien leur propre travail de lutte contre le racisme et à créer des occasions de dialogue, d'apprentissage et d'échange constructifs avec le grand public.



Événement du FNLCR : Black Girls Gather's Talent Show - Bloom : A Celebration of Growth with Grace, juillet 2024

En 2024, la FCRR a lancé un appel à candidatures pour le cycle de financement 2024–2025, en soutien à des projets de lutte contre le racisme et la discrimination. Au cours de ce cycle, la FCRR a financé :

Cent trente-six (136) projets dans le cadre du programme Événements et initiatives jeunesse (EIJ), leur allouant 1, 085 million de dollars;

30 autres projets du FNLCR, pour un total de 2,1 millions de dollars.

Nous avons respecté tous nos échéanciers. Les premiers versements ont été reçus par tous les récipiendaires avant le 31 mars 2025.

Ces bénéficiaires sensibilisent le public aux enjeux de politique publique, à la diversité culturelle et aux facteurs qui entravent la participation, et augmentent la capacité des communautés à lutter contre le racisme.



Notre Fonds national de lutte contre le racisme rassemble les Canadiens autour d'un projet d'avenir qui favorise une plus grande compréhension collective, où tout le monde est traité équitablement. En cette époque où la polarisation augmente à travers le pays, nous avons plus que jamais besoin de ce genre de projets. Le FNLCR donne aux communautés de tout le Canada le soutien dont elles ont besoin pour provoquer ce changement urgent.

—**Mohammed Hashim**, directeur général de la FCRR





Cérémonie de remise des diplômes des étudiants africains par Action 4 Humanity Development Foundation à Calgary, Alberta en juin 2024. (Photo: Action 4 Humanity Development Foundation)

La FNLCR offre deux types de subventions :

### 1) Projets

Parmi les boursiers du volet projets du FNLCR se trouvent des organismes qui réalisent des projets abordant l'un ou plusieurs de nos thématiques ciblées : la lutte contre les obstacles raciaux systémiques, la recherche et l'éducation, la sensibilisation du public ou le renforcement des communautés culturelles et interculturelles.

Ces projets visent à sensibiliser le public aux questions de politique publique liées aux relations raciales, à la lutte contre le racisme ou la haine à l'échelle nationale, régionale ou locale et à augmenter les connaissances et la capacité des communautés à lutter contre le racisme et la discrimination.

Les projets financés par le FNLCR établissent des rapports provisoires et un rapport final. Selon les rapports provisoires reçus des 36 projets financés en 2023-2024, voici les résultats, les activités ou les livrables qui en résultent :

Formations et ateliers, ex. : conférences, webinaires, emploi et perfectionnement professionnel, ateliers de débat, mises en situation de lutte contre la discrimination;

Ressources et outils, ex. : programmes d'études, guides, bulletins, affiches, vidéos et autres formes de médias;

Recherche; ex. : diffusion de la recherche, échange de connaissances, recherche communautaire;

Dialogue, ex. : témoignages, échange d'idées, réseautage et création d'espaces communautaires sûrs, sensibilisation à la diversité culturelle (expositions);

Partenariats.

Les rapports finaux des projets du FNLCR 2024-2025 sont en cours. Les résultats seront analysés plus tard au cours du prochain exercice.

## 2) Événements et initiatives jeunesse

Le financement des événements et des initiatives jeunesse est destiné aux organismes qui planifient des événements communautaires, publics, sociaux ou d'apprentissage et des activités liées aux thèmes et aux objectifs du Fonds national de lutte contre le racisme, y compris des conférences, des sommets, des ateliers, des galas, des festivals, des expositions et des activités de réconciliation ou des activités interculturelles.

Ils comprennent également des organismes qui planifient des projets dirigés par des jeunes ou axés sur les jeunes (personnes de moins de 30 ans), y compris des conférences, des sommets, des ateliers, des galas, des festivals, des expositions et des



Événement du FNLCR: KGK: East Asian Studies Undergraduate Students' Association – Festival du Nouvel An lunaire.

activités de réconciliation ou des activités interculturelles.

Pour les EIJ financés en 2023–24, des rapports finaux ont été demandés aux boursiers afin de recueillir des informations sur les résultats obtenus. Bon nombre de ces initiatives ont été mises en œuvre au cours de l'exercice 2024–2025. D'après les 152 rapports finaux de l'EIJ financés par le FNLCR, voici les communautés qui ont été mobilisées, ainsi que le nombre de fois où chacune a été mentionnée dans le cadre du projet EIJ :

Communautés	Mentions
Premières Nations	73
Inuits	28
Métis	57
Noirs	137
Asiatiques	97
Originaires d'Amérique latine	70
Originaires du Moyen-Orient	89
Autres groupes racialisés	38
Musulmans	84
Juifs	42
Hindous	45
Sikhs	42
Autre, veuillez préciser	16

Les rapports finaux indiquaient également les types de racisme visés par les projets EIJ.

Types	Mentions
Racisme anti-autochtone	66
Racisme anti-asiatique	55
Racisme anti-Noirs	116
Antisémitisme	37
Islamophobie	55
Autre, veuillez préciser	42

De plus, 107 rapports indiquaient que de nouveaux partenariats avaient été établis grâce au financement du projet EIJ, et 150 rapports reconnaissaient publiquement le soutien de la FCRR.



Nous sommes extrêmement reconnaissants à la Fondation canadienne des relations raciales pour leur financement qui a rendu possible notre Forum 2024 sur le leadership. Votre générosité est un investissement en faveur du développement professionnel de jeunes marginalisés en raison de leur genre et d'autres aspects en lien avec leur identité, y compris la race. Grâce à vous, nous pouvons travailler pour un avenir plus équitable, un jeune à la fois.

—Network for Change  
(Forum 2024 sur le leadership)



### **Organisme ayant reçu du financement pour le volet Événements et initiatives jeunesse du FNLCR 2024-2025 :**

- 1834 Foundation
- ABRAR Trauma and Mental Health Services
- Action for Healthy Communities Society of Alberta
- African Nova Scotian Justice Institute
- Afrique plurielle
- Arts sur glace – Le Patin Libre
- Asian Canadian Labour Alliance (ACLA BC c/o ACLA Ontario)
- Asian Heritage Society of New Brunswick
- Association Multiculturelle de Restigouche

- Association of Neighbourhood Houses d.b.a. Frog Hollow Neighbourhood House
- Big Brothers Big Sisters of Pictou County
- Black Aspiring Physicians of McMaster (BAP-MAC)
- Black Law Students' Association of Canada (BLSA Canada)
- Black Screen Office
- Boys' and Girls' Club of Summerside Inc.
- Calgary Korean Women's Association
- Canada Centre o/a Ginawaydaganc Village

- Canada Palestine Cultural Association
- Canadian Council for Refugees
- Canadian Imperial Advantage
- Centre Binetna
- Chinatown Youth / Jeunesse du Quartier chinois
- Chinese Canadian National Council for Social Justice
- Clinique juridique du Grand Montréal
- Cold Lake and District Family
- Community Support Services
- Common Weal Community Arts Inc.
- Community Arts Council of Vancouver
- Community Foundations of Canada
- Community Race Relations Committee (CRRC)
- Compagnie Théâtre Cr  ole
- Delmore "Buddy" Daye Learning Institute
- DIVERSEcity Community Resources Society
- Edmonton Catholic School Division
- Elle Kre8
- Eritrean Community Network (New Nakfa)
- F-You: The Forgiveness Project
- Facing History & Ourselves
- Faculty of Native Studies, University of Alberta
- F  d  ration des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
- Finance Engage Sustain
- Fora: Network for Change
- Four Brown Girls
- Generation XX Summerside, Inc
- Gord Downie & Chanie Wenjack Fund
- Gwaandak Theatre Society
- HanVoice
- Harlem du Nord
- Healthy Muslim Families Inc.
- Hillel Ontario
- Hockey Diversity Alliance
- Hong Kong House Cultural Society
- Indigenous Institutes Consortium
- Jasmine House
- JAYU Festival Inc.
- Jean Augustine Centre for Young Women's Empowerment
- Jewish Family and Child Service of Greater Toronto (JF&CS)
- JSpaceCanada Foundation
- Kababayan Community Service Centre, Inc.
- Kabangka
- Kateslem Youth Society
- Kenora Chiefs Advisory Inc.
- KGK: East Asian Studies Undergraduate Students' Association
- Kin + care collective
- KWE! À la rencontre des peuples autochtones
- L'Organisation des Jeunes de Parc-Extension (PEYO)
- LatinCouver Cultural & Business Society
- Leave Out Violence (LOVE) Society BC
- LGBT YouthLine
- Madhu Verma Migrant Justice Centre
- Maison des jeunes de LaSalle
- Manitoba Metis Federation
- Manitoba Women for Women of South Sudan Inc.
- Mawita'mkWe'koqma'q
- McGill University
- M  dia Sayaspora Media
- Mi'kmaw Cultural Foundation Inc.
- Miao Collective
- Migrant Memory Project
- Mishka Social Services
- Mus  e d'art contemporain de Montr  al
- Nigerian Canadian Muslim Society of Windsor
- Nunavut Black History Society
- Nunavut Theatre Company



Le projet Sanctuary Network, entrepris par le Madhu Verma Migrant Justice Centre et financé par la Fondation canadienne des relations raciales, jette les bases d'un avenir au Nouveau-Brunswick où personne ne se verra refuser un service en raison de sa race ou de son statut d'immigrant. Ces efforts importants en matière d'*éducation, de sensibilisation et de développement* ne pourraient être entrepris sans le financement de la Fondation canadienne des relations raciales. Ensemble, nous créons un Nouveau-Brunswick où les principes de diversité, d'inclusion et d'accès équitable aux services seront respectés.

—Tracy Glynn, chef de projet, « The Sanctuary Network Project »,  
Madhu Verma Migrant Justice Centre



- NWT Judo Association
- Oasis of Grace Family and Multicultural Centre
- On Cue Performance Hub
- Ontario Council of Agencies Serving Immigrants
- Ottawa Black Film Festival Festival du Film Black d'Ottawa
- Our Place Society
- OUTSaskatoon Inc.
- P.E.I. Rape & Sexual Assault Centre Inc.
- PEERS Alliance Inc.
- Projet Mikana
- Qajuturvik Community Food Centre
- Raoul Wallenber
- Recreation Nova Scotia
- Regent Park Film Festival Inc.
- Region of Waterloo Museums
- Relais-Femmes
- Sakeenah Canada
- Service à la Famille Chinoise du Grand Montréal (SFCGM)

- Service de Référence en Périnatalité pour les Femmes Immigrantes de Québec
- Sher Vancouver LGBTQ Friends Society
- Shoot For Peace
- Skillcity Institute
- Southwest Newcomer Welcome Centre Inc.
- Spirit North
- Stanley Park Ecology Society
- Story Money Impact
- Sudanese Association of the Maritimes (Sudds Union FC)
- Supporting Women's Alternatives Network (SWAN Vancouver) Society
- Surrey Place
- The Arab Community Center of Toronto
- The Association of the Inside Out Integrated Theatre Project
- The Centre for Civic Religious Literacy – Le centre de littératie religieuse civique
- The Corporation of the City of London
- The Corporation of the City of Victoria



"Initiative jeunesse du FNLCR: Créer pour la libération par Learning Loop, été 2024.  
(Photo : Elsa Mondesir Villefort)

- The Council for Advancement of African Canadians in Alberta (CAAC) – Africa Centre
- The Iraqi Canadian Society
- The Live Initiative
- The Multicultural Theatre Space Inc.
- The Nova Scotia Sea School Society
- The wâhkôhtowin project (in partnership with Chokecherry Studios)
- Tools of Empowerment for Success
- Ungava Tulattavik Health Centre
- University of New Brunswick
- uOttawa National Society of Black Engineers | Société nationale des ingénieurs noirs de l'université d'Ottawa
- Upper Hammonds Plains Community Development Association
- Upstream Ottawa Mental Health Community Support
- Vancouver Island Human Rights Coalition
- Ville de Repentigny
- Walkthrough Entertainment Society for the Interactive Arts in Alberta
- Women Transforming Cities International Society
- Youth Engagements and Community Outreach – YECO Canada
- YWCA Prince Albert
- YWCA St. John's Inc.

## Organisme ayant reçu du financement pour le volet Projets du FNLCR 2024-2025 :

- Alberta Immigrant Women & Children Centre
- BC Civil Liberties Association
- BIPOC Business & Professional Network
- Brique par brique
- Centre de Recherche-Action sur leVivre-Ensemble (CRAVE)
- Comité de Solidarité/Trois-Rivières
- Conseil provincial des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick
- Council of Agencies Serving South Asians (CASSA)
- CSCNS Community Sector Council of NS Society (Operating as Impact Organizations of Nova Scotia (IONS))
- Dakota Ojibway Tribal Council - Dakota Ojibway Health Services
- Dechinta Initiatives
- Femmes du monde à Côte-des-Neiges
- First Light St. John's Friendship Centre
- Healthy Muslim Families Inc
- Islamic Family & Social Services Association
- Jia Foundation
- John Humphrey Centre for Peace and Human Rights
- JSpaceCanada Foundation
- Kabangka
- La Passerelle-I.D.E.
- Média Sayaspora Media
- NB Cares Le N.-B. se soucie
- Nunavut Black History Society
- Peretz Centre for Secular Jewish Culture
- Saskatchewan Association of Immigrant Settlement and Integration Agencies (SAISIA)
- SMILE Canada- Support Services
- Squamish Nation – Squamish Indian
- Band 555
- The Samara Centre for Democracy
- Union of British Columbia Indian Chiefs
- Yukon Status of Women Council



La cérémonie de remise des diplômes des étudiants africains par Action 4 Humanity Development Foundation à Calgary, Alberta en juin 2024 (Photo : Action 4 HumanityDevelopment Foundation)

## Initiatives du FNLCR par province ou territoire



### Yn

Whitehorse

### T.-N.-L.

Yellowknife

### Nt

Iqaluit

### C.-B.

Chilliwack

Delta

N. Vancouver

Surrey

Vancouver

Victoria

### Alb.

Calgary

Canmore

Cold Lake

Edmonton

### Sask.

Prince Albert

Regina

Saskatoon

Swift Current

### Man.

Headingley

Winnipeg

### Ont.

Akwesasne

Almonte

Etobicoke

Hamilton

Kenora

Kitchener

London

Mississauga

Nepean

Ohsweken

Ottawa

Peterborough

Scarborough

Toronto

Waterloo

Welland

Windsor

### Qc

Bourassa

LaSalle

Longueuil

Montréal

Pierrefonds

Québec

Repentigny

Trois-Rivières

Wendake

### N.-B.

Campbellton

Fredericton

Moncton

### Î.-P.-É.

Charlottetown

Stratford

Summerside

### N.-É.

Burnside

Halifax

Lunenburg

New Glasgow

Upper Hammonds Plain

We'koqma'q

### NL

Stephenville

St. John's

## Fonds national de lutte contre le racisme en 2024-2025

	Nombre de soumissions	Montant demandé	Nombre de projets financés	Montant accordé
Projets	666	65,919,896 \$	30	2,100,000 \$
Événements/ jeunesse	896	8,660,645 \$	136	1,085,335 \$

## Ateliers Bâtir des ponts

Les ateliers Bâtir des ponts ont été lancés en 2024 par la FCRR pour établir un dialogue entre les membres des communautés, les communautés et les forces de l'ordre en réponse à l'augmentation des crimes et des incidents haineux au Canada. Les objectifs de cette initiative sont le soutien aux communautés, la lutte contre les crimes haineux, une meilleure identification des crimes haineux et un plus grand nombre de signalements. Il s'agit de la première initiative du genre au Canada et d'une étape importante pour lutter contre la haine et la prévenir en vue d'une société canadienne plus inclusive et équitable.

La GRC, en tant que coprésidente du Groupe de travail national sur les crimes haineux, soutient la FCRR dans la mise en œuvre de cette importante initiative nationale.

Les ateliers Bâtir des ponts se déroulent habituellement en deux temps. Une journée de formation communautaire et une journée consacrée à l'application de la loi. En 2024-2025, la FCRR a offert des ateliers Bâtir des ponts dans les villes suivantes :

Victoria : 77 participants;

Vancouver : 101 participants;

Région du Grand Toronto (Journée consacrée à l'application de la loi uniquement) : 105 participants.

Les participants ont mentionné que l'événement a suscité des conversations constructives sur des questions essentielles,



Atelier Bâtir des ponts présenté par la FCRR à Vancouver, en Colombie-Britannique en mai 2024  
(Photo : Richard Lam)



Atelier Bâtir des ponts présenté par la FCRR à Victoria, en Colombie-Britannique en mai 2024  
(Photo : Geoff Howe)

notamment la lutte contre le racisme, la sensibilité culturelle et la résilience communautaire.

Parmi les personnes qui ont répondu au sondage :

Quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %) des participants à la Journée consacrée à l'application de la loi des ateliers Bâtir des ponts ont déclaré avoir une meilleure compréhension des communautés qui sont touchées par la haine;

Cent pour cent (100 %) ont déclaré avoir suivi une bonne formation sur les crimes et les incidents haineux;



Programme de stages de participation civique à Saskatoon, Saskatchewan.

Soixante-douze pour cent (72 %) ont déclaré avoir acquis des connaissances sur les pratiques exemplaires de soutien aux victimes;

Quatre-vingt-huit pour cent (88 %) sont mieux informés sur la réticence des victimes.

### **Programme de stages de participation civique de Saskatoon**

La FCRR a soutenu le nouveau programme de stages de participation civique de la Ville de Saskatoon. Ce programme a été lancé en octobre 2024 afin d'offrir aux groupes sous-représentés la possibilité d'acquérir de l'expérience dans la fonction publique. Le programme formera la prochaine génération de dirigeants communautaires et de fonctionnaires en renforçant les compétences en matière d'engagement civique et en offrant une expérience pratique des plus précieuses au sein de l'appareil public de la Ville de Saskatoon. En 2024-2025, trois stagiaires ont participé au programme.

Amplifier les voix diverses et les points de vue dans l'élaboration des politiques canadiennes est un élément important de la mission que s'est donnée la FCRR d'éliminer le racisme systémique au Canada. Dans le cadre de ce programme, les stagiaires ont l'occasion de travailler directement avec le maire, les conseillers municipaux et les hauts dirigeants administratifs, ce qui leur permet de mieux comprendre le fonctionnement de la gouvernance municipale. Lorsque nous donnons accès intérieur au processus de prises de décision municipale, non seulement nous ouvrons la porte à des carrières florissantes pour cette nouvelle génération, mais nous transformons la vie de communautés entières et nous incitons la Ville à réfléchir sur la façon de mieux servir ces populations.

Le programme de stages de participation civique de la Ville de Saskatoon est offert en partenariat avec la Saskatchewan Intercultural Association, la Fondation Graham Mitchell et Nutrien.

## Programme de stages de participation civique pour les jeunes d'Edmonton

La FCRR s'est associée à la Ville d'Edmonton et à IslamicFamily (Islamic Family and Social Services Association) pour reconduire le programme de stages pour les jeunes de cinq années supplémentaires (2025-2030). Grâce à un financement combiné de 500 000 \$ des trois organismes, cette initiative offre aux jeunes l'occasion de contribuer à des projets municipaux en accord avec la *Stratégie de lutte contre le racisme de la ville d'Edmonton*, son *Plan d'action contre le racisme anti-Noirs* et son *Plan d'intervention municipal en lien avec la Commission de vérité et réconciliation*.

Les bourses seront offertes de 2025 à 2030 et permettront à 50-65 jeunes issus de milieux marginalisés d'avoir accès à des espaces de prise de décision et à de la formation.



Programme de stages de participation civique pour les jeunes d'Edmonton.



L'implication continue des organismes partenaires, nationaux et locaux, encourage les jeunes à collaborer avec la gouvernance locale pour bâtir une Edmonton inclusive et accueillante. De même, en tant qu'autorité, nous avons beaucoup à apprendre de leurs passions, de leurs idées et de leurs points de vue.

—**Amarjeet Sohi**, maire d'Edmonton

Ce qui a commencé comme une chance de me familiariser avec la gouvernance municipale m'a amené à travailler dans un bureau où j'ai eu un impact réel. Je suis heureux de pouvoir partager cette expérience après 10 semaines de stage réussi que je prolongerais en me joignant au bureau de la conseillère Principe à titre d'adjoint au conseil de la Ville d'Edmonton.

—**Gaurav D.**, stagiaire 2024  
(publication LinkedIn)

Quel que soit le palier de gouvernement, quel que soit le poste, les communautés racialisées sont trop peu présentes [...] La FCRR souhaite s'attaquer à ce problème et créer des opportunités pour les jeunes, où qu'ils se trouvent au pays, pour qu'ils puissent prendre des décisions pour notre avenir.

—**Uswah Ahsan**, directrice des programmes à la FCRR,  
sur les ondes de CBC Radio  
Edmonton AM



## Programme de stages pour les médias

La FCRR a lancé le Programme de bourses pour les médias en décembre 2023 pour offrir des possibilités d'apprentissage et de réseautage aux journalistes racialisés ou issus de minorités religieuses. En avril 2024, la FCRR a accordé à dix médias canadiens un financement total de 775 000 \$ pour favoriser la création d'un journalisme plus inclusif et diversifié au Canada. Huit ont reçu du soutien pour embaucher des journalistes et des chroniqueurs (Media Fellows), et deux ont reçu du financement pour réaliser des projets novateurs sur l'impact du racisme (Media Innovation). La FCRR a également offert son

soutien aux 8 boursiers sélectionnés pour le programme offert par l'organisme Journalists for Human Rights.

- Briarpatch Magazine
- Caribbean Vibrations TV
- The Independent
- The Resolve
- Cabin Radio
- Coop de solidarité Pivot
- Nouvelles d'Ici
- Parvasi Weekly Inc.
- Ricochet Media
- The Walrus



J'ai appris à quel point la vérification des faits est importante, surtout dans le contexte médiatique actuel où la désinformation est endémique. [...] Bien qu'il s'agisse souvent d'une tâche fastidieuse, la vérification des faits est source d'honnêteté et de compassion. Beaucoup de faits proviennent de témoignages et certains de ces témoignages sont plus délicats à traiter. Plutôt que d'éviter les conversations embarrassantes, j'ai appris l'importance de l'honnêteté et de la compassion lors de mes vérifications.

—**Arthur Dennyson-Hamdani**,  
boursier média 2024 de  
la FCRR, The Walrus



En tant que boursière média de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR), j'ai eu l'occasion d'assister à des ateliers donnés par certains des journalistes les plus remarquables. [...] J'ai acquis la confiance nécessaire pour poser des questions aux représentants du gouvernement et à d'autres sources sur les droits de la personne, un sujet que j'hésitais à aborder en raison de la sensibilité de certains témoignages.

—**Yumna Iftikhar**,  
boursière média 2024 de  
la FCRR The Independent





Sous le racisme invite les participants à réfléchir à travers une série d'activités scientifiques.

**—article de la CBC :**

<https://www.cbc.ca/news/canada/new-brunswick/behind-racism-exhibition-moncton-1.7366677>



**Exposition Sous le racisme : un défi pour nos pensées**

Conçus par le Centre des sciences de l'Ontario en partenariat avec la FCRR, cette exposition itinérante et ces ateliers bilingues permettent de s'attaquer au racisme et aux préjugés qui entravent notre pleine participation à la société canadienne. Depuis son lancement en 2022, l'exposition a suscité des débats constructifs et a été une source d'inspiration pour des projets à long terme de lutte contre le racisme. En 2023, l'exposition a reçu le prix Améthyste qui célèbre l'excellence au sein de la fonction publique de l'Ontario.

En 2024–2025, l'exposition s'est déplacée à Lethbridge, Saskatoon, Ottawa et Moncton, et rejoint plus de 12 000 personnes.



Sous le racisme : Un défi pour nos pensées, exposition et événement à Moncton, Nouveau-Brunswick en décembre 2024 (Photo : Iza Smith)

## **La coalition contre le racisme anti-asiatique (CCRAAC)**

En tant que première coalition nationale panasiatique au Canada, le CCRAAC permet l'échange de connaissances et agit comme outil de défense collective contre le racisme anti-asiatique.

Événements du CCRAAC en 2024–2025 :

Deux réunions d'un comité de 16 membres en vue d'une collaboration nationale;

Organisation d'un forum national virtuel sur les préjugés en ligne (120 participants, juin 2024), soulignant les défis croissants que représentent la haine et la désinformation numérique.

## **Sondage 2024 sur les relations raciales au Canada**

En 2019, l'Environics Institute for Survey Research s'est associé à la FCRR pour lancer une enquête pancanadienne dont l'objectif est de mesurer au fil du temps les progrès du Canada en matière de discrimination raciale et de documenter les changements dans les attitudes et les expériences des Canadiens concernant les relations raciales. Le premier sondage national a été mené en 2019 et a été suivi d'un deuxième en 2021.



## **Les relations raciales au Canada 2024**

Un sondage canadien sur l'opinion publique fondée sur l'expérience

**Rapport final**

**Environics  
Institute**  
For Survey Research

 **Fondation  
canadienne des  
relations raciales**

Un nouveau sondage a été mené en 2024 dont les résultats ont été publiés au début de 2025. Le rapport fournit des données empiriques sur les perceptions et les expériences du public en matière de relations raciales qui peuvent guider les politiques, les initiatives communautaires, les études universitaires et les campagnes de sensibilisation du public. Ces données donnent une vue d'ensemble de l'état actuel des relations raciales au pays et peuvent être utiles à de nombreux intervenants, notamment des décideurs, des dirigeants communautaires, des chercheurs, des éducateurs et des groupes de défense des droits.

## Recherche : les contributions et les perspectives de la population multiculturelle canadienne

La FCRR a donné son soutien à de nouvelles recherches effectuées par Imagine Canada qui examinent les niveaux de dons parmi les six groupes minoritaires les plus importants du Canada, les causes qu'ils soutiennent, les raisons qui les poussent à contribuer et les facteurs qui peuvent limiter leurs contributions.

Le sondage réalisé en ligne au début de l'année 2024 auprès de résidents canadiens d'origine sud asiatique, chinoise, afro-caribéenne/africaine, philippine, arabe et ouest asiatique, a révélé que beaucoup sont motivés par le désir d'aider les autres, mais que divers obstacles – notamment les contraintes financières et le sentiment d'exclusion – ont un impact sur leur capacité à apporter une contribution plus importante.

Ce rapport s'appuie sur une première étude réalisée par Imagine Canada en 2020.



## Guide pour les municipalités inclusives et leurs alliés

GUIDE PAR

Bob W. White  
Jorge Frossini

Mars 2025



crrf-fcrr.ca



Fondation  
canadienne des  
relations raciales

## Municipalités inclusives au Québec

En octobre 2022, la FCRR, avec l'appui de la Ville de Montréal, a convoqué la réunion inaugurale du Comité consultatif sur les municipalités inclusives. Ce comité réunissait des représentants de sept municipalités aux caractéristiques démographiques et aux profils distincts. Alors que certaines sont de grandes villes très diversifiées, d'autres sont plus petites ou plus rurales, chacune vivant la diversité de manière unique. Malgré ces différences, toutes les municipalités participantes partagent un objectif commun : élaborer un plan d'action pour soutenir l'inclusion en adoptant des pratiques exemplaires.

En mars 2024, la FCRR a organisé une conférence régionale qui a permis aux municipalités et à leurs partenaires de

discuter d'initiatives importantes et d'échanger leurs points de vue sur des sujets comme la sécurité publique, le recrutement diversifié de la main-d'œuvre et l'accessibilité culturelle. L'événement a accueilli plus de 100 participants et 30 municipalités différentes du Québec – dont plusieurs maires, représentants municipaux, chercheurs, praticiens communautaires et autres intervenants – et a marqué le point culminant d'une série de discussions mensuelles sur les pratiques municipales inclusives.



Pour nos communautés, le prochain balado interreligieux représente une étape conséquente vers l'unité, la compréhension et la croissance partagée. En créant un espace pour un dialogue honnête et une parole diversifiée, il renforce la confiance et l'empathie entre les communautés juive et musulmane/palestinienne au Canada. En investissant dans cette initiative, la FCRR témoigne de sa profonde implication à établir des liens significatifs, à éliminer les barrières et à promouvoir un avenir ancré dans le respect mutuel, la collaboration et l'espoir.

—Michael Weisdorf  
Président-directeur général,  
The Canadian Jewish News



Les résultats de ces séances ont été intégrés à un projet de recherche en cours sur les municipalités inclusives, mené tout au long de l'exercice 2024–2025. En mars 2025, la FCRR a publié les conclusions dans un rapport (*Diversité et inclusion dans les municipalités*) et un guide pratique (*Guide pour les municipalités inclusives et leurs alliés*).

### Soutien aux événements communautaires

La FCRR continue de s'associer à des organisations de partout au Canada et de soutenir leurs initiatives, ce qui permet d'augmenter sa visibilité et de créer de nouveaux partenariats. En 2024–2025, nous avons soutenu 38 organismes à travers le Canada.

- Albion Neighbourhood Services|BGC Albion Club
- Anima Leadership Inc
- Artxperiential Projects
- Ashkenaz Foundation
- Canadian Association of Journalists
- Canadian Congress on Inclusive Diversity & Workplace Equity
- Canadian Jewish News
- Canadian Muslim Lawyers Association
- Canadian Psychological Association - -
- IBAPoC Affinity Room
- Ville de Saskatoon
- Developing Young Leaders of Tomorrow, Today
- FascinAsian Film Festival Inc.
- Gina Ko Psychology Services
- Harmony Movement
- Inclusion in Canadian Sports Network
- Institut route de la soie/Silk Road Institute

- Journalists for Human Rights (JHR) / Journalistes pour les Droits Humains (JDH)
- Jshandeep Jassal care of South Asian Healing Network Society
- La Converse
- La Passerelle-Intégration et Développement Économique
- Mary Ann Shadd Cary Centre for Journalism and Belonging
- Muslimahs At City Hall
- National Association of Japanese Canadians
- National Council of Canadian Muslims (NCCM) / Conseil national des Musulmans Canadiens (CNMC)
- National Council of Jewish Women of Canada on behalf of Friends of Standing Together
- New Brunswick African Association Inc.
- New Brunswick Provincial Council for People of African Descent
- New Israel Fund on behalf of Women Wage Peace Canada East
- OCAD University
- One Voice One Team



- Philanthropic Foundations Canada/ Fondations Philanthropiques Canada
- Silvertrust Communications Inc. ("Silvertrust Media") (in partnership with Afroglobal Television)
- South Asian Dalit Adivasi Network,
- Canada (Human Rights & Social Justice Initiative) (SADAN)
- TAIBU Community Health Centre
- The National Association of Japanese Canadians
- The Walrus
- Toronto Arab Film Festival
- York University - Israel and Golda Koschitzky Centre for Jewish Studies



Événement du FNLCR : Festival Spirit North à Canmore, en Alberta (Photo: Erika Jensen-Mann et Julie Kapuscinski)

# Priorité stratégique No 3 : développer une organisation moderne et efficace

## Résultat souhaité

Disposer de capacités sur le long terme pour que la FCRR continue d'être une partenaire solide amenant à des changements constructifs

## But

La FCRR est une organisation bien gouvernée et financièrement saine qui se soucie du bien-être de son personnel et qui atteint des résultats durables sur le long terme.

## Objectifs

- 3.1 Augmenter le fonds de dotation et tirer parti du soutien du secteur privé comme levier pour développer des partenariats et organiser des collectes de fonds;
- 3.2 Renforcer nos réseaux au sein des gouvernements et des institutions;
- 3.3 Obtenir un financement gouvernemental permanent afin de devenir une organisation vigoureuse et durable;
- 3.4 Accroître notre présence régionale et numérique.



Événement du FNLCR: KGK: East Asian Studies Undergraduate Students' Association – Festival du Nouvel An lunaire.

## Réalisations et résultats 2024-2025

Pour s'assurer d'un impact à long terme, la FCRR a amélioré sa viabilité financière grâce aux partenariats plus nombreux et à un financement gouvernemental stable et à long terme. En 2024-2025, l'organisation a renforcé ses réseaux institutionnels, accru sa collaboration avec les décideurs et investi dans le développement régional et numérique. En accordant la priorité à l'efficacité opérationnelle et au bien-être de son personnel, la FCRR s'est positionnée comme une organisation résiliente et avant-gardiste. Ces efforts ont permis de renforcer sa capacité à soutenir les initiatives de lutte contre le racisme tout en s'assurant d'une croissance durable et d'une plus large portée à l'échelle du Canada.

## **Investissement fédéral dans la FCRR**

En avril 2024, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement important de 45 millions de dollars sur cinq ans, et 9 millions de dollars annuellement par la suite à compter de 2025-26 pour soutenir la FCRR. De plus, le gouvernement investit 18 millions de dollars sur six ans et 3 millions de dollars par la suite dans le nouveau *Centre de ressources d'information communautaire Combattre la haine*. Ce financement vient renforcer la capacité de la FCRR à lutter contre le racisme et à promouvoir la cohésion sociale à l'échelle nationale.

## **Plan d'accessibilité**

En 2023, la FCRR a publié son Plan d'accessibilité 2023-2025 témoignant de son écoute auprès des personnes en situation de handicap et de son désir de travailler avec elles pour éliminer les obstacles dans ses programmes et services. En décembre 2024, nous avons publié le Rapport d'étape 2024, décrivant les quatre objectifs fixés qui ont été atteints au cours de l'année. Ces objectifs étaient les suivants :

Formation des employés aux communications accessibles;

Élaboration d'une politique en matière d'adaptation;

Organisation d'événements hybrides accessibles en personne ou en ligne;

Modification des plans d'évacuation pour les rendre accessibles et diffusion de ces informations aux employés.

Tout le personnel de la FCRR a collaboré pour atteindre ces objectifs.

Une formation sur la politique d'adaptation a été offerte aux 11 membres de l'équipe de haute direction afin de les informer sur leur rôle en matière d'accessibilité et de pratiques inclusives.

Nous avons également embauché des spécialistes de l'accessibilité de la société Left Turn Right Turn. Ces spécialistes, parmi lesquels se trouvent des personnes en situation de handicap, racialisées ou non, ont donné trois séances de formation sur les communications accessibles aux 27 membres du personnel. Les sujets suivants ont été abordés :

Introduction aux communications accessibles

Accessibilité numérique

Langage neutre alternatif

En 2025, nous nous sommes également engagés à conclure des partenariats avec des organismes travaillant sur le croisement du handicap et de la race pour nous assurer d'une plus grande inclusion dans nos programmes et politiques.

## **Augmentation de notre présence numérique**

En 2024–2025, la FCRR a continué d'augmenter sa présence numérique afin d'interagir plus efficacement avec un public diversifié de partout au Canada. Grâce à notre présence accrue sur LinkedIn, les abonnés à notre infolettre sont en croissance et notre public s'élargit grâce à des informations opportunes et à des discussions constructives sur les façons de lutter contre le racisme et la haine systémiques au Canada.

Notre veille médiatique nous a permis de réagir rapidement aux débats émergents tout en nous assurant de rester pertinents et percutants. Grâce aux outils numériques et à son engagement stratégique, la FCRR solidifie ses liens avec les communautés et les parties prenantes en encourageant un dialogue constructif dans un contexte numérique de plus en plus présent.



Initiative jeunesse du FNLCR: Créer pour la libération par Learning Loop, été 2024.(photo : Elsa Mondesir Villefort)

## **Performance sur les médias sociaux :**

### **LinkedIn : 12 744 abonnés.**

Augmentation de 32,5 % de l'audience annuelle (3 126 nouveaux abonnés).

### **Instagram : 2 905 abonnés.**

Augmentation de 5 % de l'audience annuelle (142 nouveaux abonnés).

### **Facebook : 2 318 abonnés.**

Augmentation de 13 % de l'audience annuelle (270 nouveaux abonnés).

## **Rendement de l'infolettre :**

Rédaction de 19 infolettres.

Huit mille deux cent vingt-sept (8 227) abonnés. Augmentation de 8 % du nombre d'abonnés par rapport à l'année précédente (632 nouveaux abonnés).

Moyenne du taux d'ouverture : 46,9 % (la moyenne de taux d'ouverture pour le gouvernement et les organismes sans but lucratif est de 40 %).

## **La FCRR dans les médias**

Mentions dans les médias : 625

Portée potentielle : 463 655 096

## Cadre de mesure du rendement

La FCRR a accordé beaucoup d'attention à l'amélioration de ses mesures de rendement en matière de résultats obtenus. Nous avons retenu les services d'une firme de recherche indépendante, Catalyst Research Group, pour nous aider à élaborer un cadre de gestion du rendement et à le mettre en place. Ce cadre de gestion comprend des indicateurs de rendement, des systèmes de cueillettes de données plus efficaces et des processus de réflexion sur notre rendement. Cette implantation se poursuivra tout au long de 2025-2026 et permettra à la FCRR de mieux rendre compte des résultats de ses activités et de leurs impacts.

Les commentaires reçus cette année de la part de nos collaborateurs démontrent les choses suivantes :

La FCRR est reconnue pour son expertise en matière de relations raciales et de discrimination;

Nous conscientisons le public au problème du racisme et de la discrimination au Canada;

Nous parvenons à faire changer le système et nous renforçons le tissu social.

En atteignant ces résultats, la FCRR contribue à ce que le Canada devienne un pays exempt de racisme et de haine.



Initiative jeunesse du FNLCR: projet Love Arts "The Live Initiative" (L'initiative vivante)

## Analyse du cadre de gouvernance

À la fin de 2024-2025, le conseil d'administration terminait un examen pluriannuel de son cadre de gouvernance entrepris par le président en 2022. La capacité interne actuelle de la FCRR est différente de celle d'il y a cinq ans et le rôle du conseil d'administration a évolué. Dans ce contexte, l'examen du cadre de gouvernance a été le mécanisme qui a permis au conseil d'harmoniser ses pratiques et ses processus avec les pratiques exemplaires souhaitées dans un conseil d'administration d'une société d'État.

Ce travail du comité de gouvernance du conseil d'administration a donné lieu à un nouvel ensemble de règlements administratifs et de politiques d'entreprise, notamment des règles robustes régissant les conflits d'intérêts, une politique de gouvernance, une charte du conseil d'administration et plusieurs autres outils clarifiant les rôles et les responsabilités de chacun et contribuant à une surveillance efficace de l'organisation.

# Comités du conseil d'administration

(Comprend tous les membres qui ont servi tout au long de l'exercice 2024-2025)

## Comité exécutif

Assure le bon déroulement des travaux du conseil en exerçant les pouvoirs et les fonctions du conseil entre les réunions.

### Membres :

- Teresa Woo-Paw\* (présidente)
- Orlando Bowen (vice-président)
- Dany Assaf
- Dakota Kochie
- Roy Pogorzelski

## Comité des finances et de la vérification

Aide le conseil d'administration à établir le budget de la FCRR, à surveiller les résultats financiers et à garantir l'exactitude et l'intégrité des rapports financiers de la FCRR. Il supervise les vérifications internes et examine les états financiers annuels, le rapport de fin d'exercice du vérificateur général et tout examen spécial qu'il peut effectuer.

### Membres :

- Dakota Kochie (présidente)
- Orlando Bowen
- Les Kojima
- Roy Pogorzelski
- Nancy Rosenfeld
- Teresa Woo-Paw\*

---

\* À titre de présidente du conseil d'administration, Teresa Woo-Paw préside le comité exécutif et est membre d'office et votante de tous les autres comités.

### **Comité de gouvernance**

Soutient le conseil d'administration à maintenir une saine gouvernance fondée sur des tâches, des responsabilités, des fonctions et des délégations de pouvoirs clairement définies et conformes aux pratiques exemplaires d'un conseil de gouvernance. Le Comité supervise le cadre d'éthique et de gestion des conflits d'intérêts de la FCRR.

#### **Membres :**

- Roy Pogorzelski (président)
- Sophia Ali
- Reyhana Patel
- Anne-Marie Pham
- Teresa Woo-Paw\*

### **Comité des ressources humaines**

Aide le conseil d'administration à établir une orientation stratégique générale et à superviser la gestion des ressources humaines de la FCRR. Il formule des recommandations au conseil d'administration sur des questions liées au directeur général, y compris l'établissement d'objectifs et l'évaluation du rendement.

#### **Membres :**

- Orlando Bowen (président)
- Anne-Marie Pham
- Nancy Rosenfeld
- Manju Varma
- Teresa Woo-Paw\*

### **Comité d'investissement**

Assiste le conseil d'administration dans l'exécution de son devoir fiduciaire de surveillance prudente du fonds de dotation (Fonds) de la FCRR. Cela comprend la recommandation d'un énoncé de politique de placement (ÉPP) au conseil d'administration et le soutien au conseil d'administration pour s'assurer que le Fonds est géré conformément à l'ÉPP.

#### **Membres :**

- Dany Assaf (président)
- Dakota Kochie
- Teresa Woo-Paw\*
- Kevin Foley (membre externe)
- Martin Grzadka (membre externe)
- Chester Ho (membre externe)
- Kevin Okabe (membre externe)

## Présences aux réunions du conseil d'administration et des comités

Une absence peut être liée aux mandats des membres du conseil.

	Conseil	Comité exécutif	Comité des finances et de la vérification	Comité d'investissement	Comité des ressources humaines	Comité de gouver-nance
Membre du conseil d'administration	Nombre de réunions					
	4 virtuelles et 1 hybride	4 virtuelles	3 virtuelles et 1 hybride	2 virtuelles et 1 hybride	1 virtuelle et 1 hybride	4 virtuelles et 1 en personne
Teresa Woo-Paw	5	4	4	3	2	5
Orlando Bowen	4	2	0	S.O.	2	S.O.
Sophia Ali	4	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	5
Dany Assaf	4	2	S.O.	3	S.O.	S.O.
Dakota Kochie	5	4	4	3	S.O.	S.O.
Reyhana Patel	5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	5
Anne-Marie Pham	5	S.O.	S.O.	S.O.	2	5
Roy Pogorzelski	4	4	3	S.O.	S.O.	4
Nancy Rosenfeld	4	S.O.	4	S.O.	2	S.O.
Manju Varma	4	S.O.	S.O.	S.O.	2	S.O.
Jane Rabinowicz	2	S.O.	S.O.	1 **	S.O.	S.O.
Les Kojima	2	S.O.	1	S.O.	S.O.	S.O.
Art Miki (représentant du NAJC)*	1	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Membres externes du comité						
Martin Grzadka	S.O.	S.O.	S.O.	2	S.O.	S.O.
Chester Ho	S.O.	S.O.	S.O.	3	S.O.	S.O.
Kevin Okabe	S.O.	S.O.	S.O.	3	S.O.	S.O.
Kevin Foley	S.O.	S.O.	S.O.	3	S.O.	S.O.

Le sous-comité du Fonds national de lutte contre le racisme a tenu deux réunions virtuelles auxquelles tous les membres étaient présents

### Membrrs

- Roy Pogorzelski (président)
- Sophia Ali
- Orlando Bowen
- Nancy Rosenfeld

\* Cette fonction, créée par le conseil d'administration, a pris fin avec la fin du mandat de M. Miki, le 30 septembre 2024.

\*\* Invité

# L'équipe de la FCRR

2024-2025 (au 31 mars 2025)

## Dalal Abdul-Razzaq

Responsable des partenariats

## Uswah Ahsan

Directrice des programmes et de la sensibilisation

## Martin Aquino

Adjoint administratif

## Alberta Bockarie

Assistante administrative

## Saswati Deb

Cheffe de cabinet et directrice générale adjointe

## Dona Ann Dinushie Adjointe

Adjointe aux finances

## Sara Eldabaa

Responsable des communications

## Carina Gabriele,

Directrice des politiques publiques

## Maria Garcia

Responsable des communications

## Ibrahima Gueye

Directeur associé des investissements communautaires

## Kevin Harrison

Coordonnateur régional pour le Canada atlantique

## Mohammed Hashim

Directeur général

## Ayaan Ismail

Coordonnatrice régionale (Colombie-Britannique/Yukon/T.N.-O.)

## Thida Ith

Responsables des communications

## Jamal Koulmiye-Boyce,

coordonnateur régional pour l'Ontario

## Elaine Lawson

Secrétaire générale

## Alisa Lu

Adjointe aux finances

## Jessie Macaulay

Gestionnaire du bureau de la direction

## Laila Malik

Directrice des communications et du marketing

## Meg Mochizuki

Adjointe exécutive

## Harman Mogusu

Adjoint administratif

## Rumina Morris,

Directrice générale du centre combattre la haine

## Léandre Naweij

Responsable des partenariats

## Suvaka Priyatharsan,

Responsable des programmes

## Sharon Pun

Responsable des partenariats

## Shannon Ryan

Directeur des investissements communautaires

## Neal Santamaria

Directeur régional du Québec

## Rodney Small

Coordonnateur régional par intérim (Atlantique)

## Zehra Talib

Responsable des programmes

## Arsalan Tavassoli

Directeur des finances et de l'administration

## Elias Tiamiyu

Agent administratif principal

## Andréa Viens

Directrice des communications

## Veronica Xie

Conseillère en ressources humaines

# Analyse de l'état de la gestion financière 2024-2025

## Analyse de l'état de la gestion financière

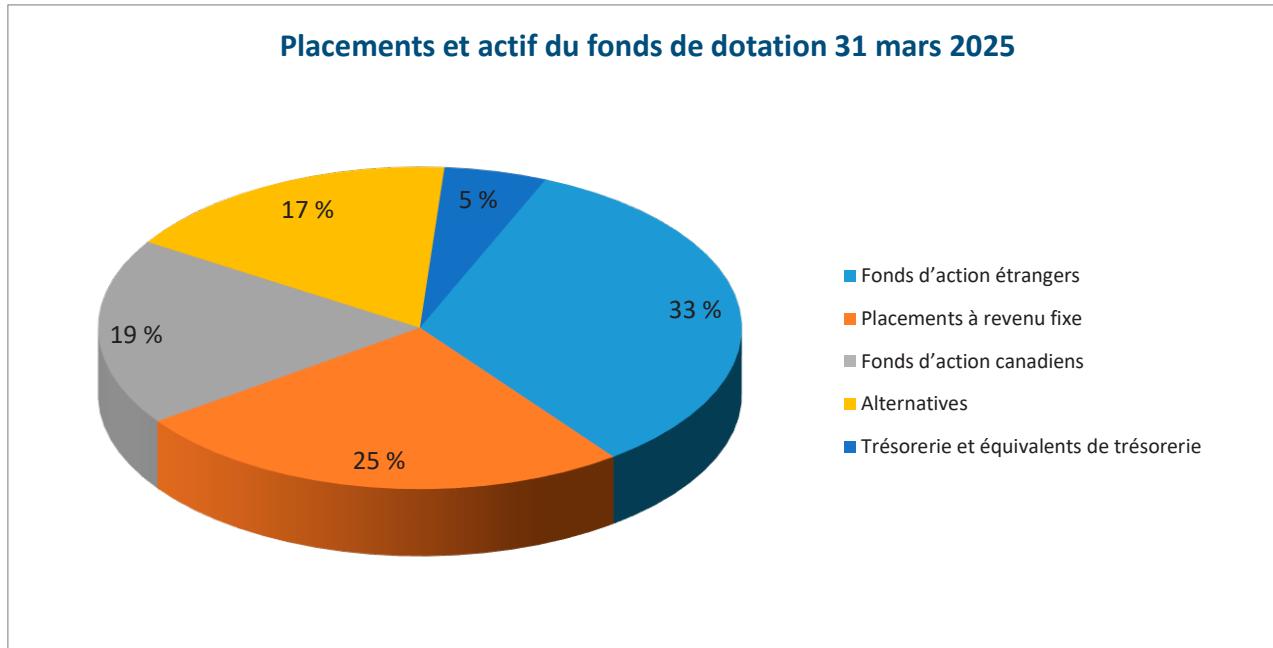
	31 mars 2025	31 mars 2024	Variations	
	\$	\$	\$	%
<b>Actif</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 601 307	3 402 239	199 068	6
Placements et actif du fonds de dotation	31 442 969	28 320 182	3 122 787	11
Charges payées d'avance et créances	538 687	798 079	(259 392)	(33)
Immobilisations	62 263	50 162	12 101	24
<b>Total de l'actif</b>	<b>35 645 226</b>	<b>32 570 662</b>	<b>3 074 564</b>	<b>9</b>
<b>Passif et actif net</b>				
Créditeurs et charges à payer	224 873	2 031 197	(1 806 324)	(89)
Salaires à payer	39 726	14 129	25 597	181
Apports et produits reportés	-	20 000	(20 000)	(100)
Crédits reportés	4 379 177	2 275 143	2 104 034	92
Actif net	31 001 450	28 230 193	2 771 257	10
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<b>35 645 226</b>	<b>32 570 662</b>	<b>3 074 564</b>	<b>9</b>

### Actif

**La trésorerie et les équivalents de trésorerie** se composent d'un solde de 833 \$ dans le compte de placement en espèces détenu par le gestionnaire du fonds de placement de la FCRR, de 174 \$ dans le compte bancaire, de 300 \$ de petite caisse et de 3 600 000 \$ dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 31 mars 2025

**Les placements et actif du fonds de dotation** ont augmenté de 11 % ou 3 122 787 \$ (2024 – 11 % ou 2 846 342) par rapport à la valeur au 31 mars 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la valeur marchande des placements et actifs du fonds de dotation et aux dividendes non monétaires reçus. Il n'y a pas eu de retrait en espèces du compte de placement cette année (2024 - aucun).

## Analyse de l'état de la gestion financière (suite)



Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, le portefeuille combiné a enregistré un rendement de 11,16 %, soit un gain de 3 109 987 \$ (2024 – 9,96 % ou un gain de 2 636 989) après déduction de tous les frais et impôts. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de – 5,10 % ou un gain de 1 421 288 \$ (2024 – une diminution de 0,01 % ou une perte de 3 244 \$).

**Les charges payées d'avance et les créances** ont diminué de 269 392 \$ par rapport au 31 mars 2024. Cette diminution est principalement due à une baisse des comptes à recevoir sur les transactions en cours de 299 342 \$, réduite par une augmentation des charges payées d'avance de 31 050 \$.

**Les immobilisations** ont augmenté de 12 101 \$ par rapport au 31 mars 2024. L'augmentation est due à l'ajout d'équipement informatique de 48 585 \$ pour cette année, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 36 484 \$.

### Passif

**Les comptes créditeurs et les charges à payer** ont diminué de 1 806 324 \$ par rapport au 31 mars 2024. La diminution est principalement due à une baisse des créances fournisseurs de 1 507 965 \$ et à une baisse des créances sur les transactions en cours de 275 640 \$.

**Les crédits reportés** de 4 379 177 \$ sont constitués de la portion reportée des crédits de 2023-2024 de 2 275 143 \$ et des crédits reçus pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 de 12 100 000 \$, moins le montant constaté pour les charges de programmes de 9 995 966 \$.

**L'actif net** a augmenté de 10 % ou de 2 771 257 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, comparativement au 31 mars 2024, principalement en raison d'un gain de réévaluation (non réalisé) de 1 688 700 \$ provenant des placements et actif du fonds de dotation, et des gains provenant du résultat net des opérations de 1 182 557 \$ au cours de l'exercice.

## Analyse de l'état des opérations

Produits d'exploitation	31 mars 2025	31 mars 2024	Variations	
	\$	\$	\$	%
Crédits	9 995 966	7 844 741	151 225 <sup>2</sup>	27
Parrainages, dons et apports, honoraires et produits divers	88 885	346 963	(258 078)	(74)
<b>Total des revenus</b>	<b>10 084 851</b>	<b>8 191 704</b>	<b>1 893 147</b>	<b>23</b>
<b>Revenu net des placements</b>				
Produits financiers générés	1 441 339	1 175 824	265 515	23
Variations de juste valeur - réalisées	144 585	(1 077 025)	1 221 610	(113)
<b>Total</b>	<b>1 585 924</b>	<b>98 799</b>	<b>1 487 125</b>	<b>1 505</b>

**Les sources de revenus** ont augmenté de 1 893 147 \$ en 2024-2025, principalement en raison d'une augmentation des crédits de 2 151 225 \$, diminuer par une baisse des Parrainages, dons et apports, honoraires et produits divers de 258 078 \$.

**Produits financiers nets** : L'une des sources de revenus de la FCRR provient des revenus de placement gagnés sur les investissements de la contribution initiale du fonds de dotation de 24 millions de dollars et d'autres placements. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts et les dividendes en espèces et hors espèces, ainsi que les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion de portefeuille.

Le produits financiers gagné pour 2024-2025 est de 1 441 339 \$ (1 175 824 \$ en 2024), soit une augmentation de 265 515 \$ par rapport à 2023-2024, principalement en raison d'une augmentation des revenus de dividendes hors trésorerie provenant des placements et actif du fonds de dotation.

Les **variations de la juste valeur réalisée** des placements et des actifs du fonds de dotation ont augmenté 1 221 610 \$ (diminution de 478 010 \$ en 2024) principalement en raison d'une diminution des pertes réalisées sur la vente d'investissements et d'actifs du fonds. Aucune perte de valeur n'a été constatée cette année (2024 - aucune).

Les gains et pertes non réalisés sur les placements et actif du fonds de dotation évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Un gain de réévaluation de 1 688 700 \$ a été enregistré en 2024-2025 (2 640 234 \$ en 2024), soit une diminution de 951,534 \$ des gains.

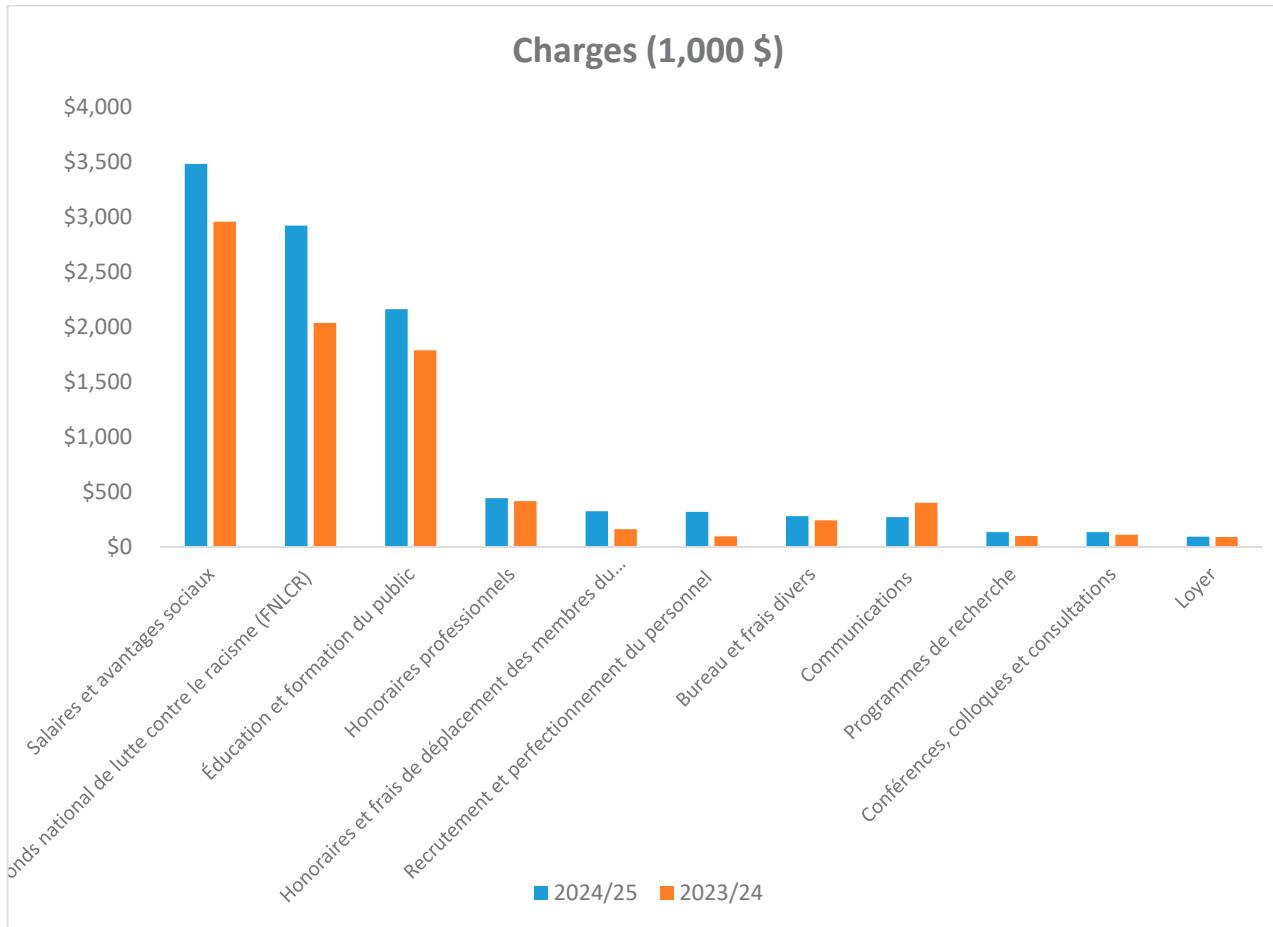
## Analyse de l'état des opérations (suite)

**Crédits parlementaires :** La FCRR reçoit son financement principalement par le biais de crédits parlementaires votés par le Parlement. La FCRR a reçu, selon la méthode de la comptabilité d'exercice, des crédits par l'entremise du budget principal de 9 000 000 \$ (9 000 000 \$ en 2024) et du budget supplémentaire de 3 100 000 \$ (aucune en 2024) et a constaté des crédits de 9 995 966 \$ (7 844 741 \$ en 2024) à titre de produits dans les états des résultats de l'exercice 2024-2025 et des crédits reportés de 4 379 177 \$ (2 275 143 \$ en 2024).

Les **résultats des opérations nettes** de la FCRR pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2025 reflètent un surplus de 1 082 557 \$, comparativement à un déficit de 123 620 \$ pour l'exercice précédent.

Dépenses	31 mars 2025	31 mars 2024	Variations	
	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	3 486 674	2 960 531	526 143	18 %
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	2 924 967	2 040 756	884 211	43 %
Éducation et formation du public	2 164 184	1 788 502	375 682	21 %
Honoraires professionnels	444 741	416 766	27 975	7 %
Honoraires et frais de déplacement du Conseil d'administration	326 217	163 111	163 106	100 %
Recrutement et perfectionnement du personnel	319 051	97 559	221 492	227 %
Communications	273 014	402 523	(129 509)	(32 %)
Frais administratifs et généraux	219 597	195 681	23 903	12 %
Recherche	136 520	99 050	37 470	38 %
Conférences, colloques et consultations	136 401	112 987	23 414	21 %
Loyer	95 367	89 638	5 729	6 %
Amortissement	36 484	32 578	3 906	12 %
Systèmes informatiques et développement	25 011	14 438	10 573	73 %
<b>Total des dépenses</b>	<b>10 588 218</b>	<b>8 414 123</b>	<b>2 174 095</b>	<b>26 %</b>

## Analyse de l'état des opérations (suite)



Le total des dépenses de fonctionnement de la FCRR s'élève à 10 588 218 \$ pour l'année 2024-2025 (2024 - 8 414 123 \$), les trois principales utilisations des fonds étant salaires et avantages sociaux, subventions - Fonds national de lutte contre le racisme (NARF), et éducation et formation du public, totalisant respectivement 3 486 674 \$, 2 924 967 \$, et 2 164 184 \$. L'augmentation de 2 174 095 \$ (911 873 \$ en 2024) des charges d'exploitation s'explique principalement par l'augmentation des frais de personnel de 526 143 \$, du coût du Fonds national de lutte contre le racisme de 884 211 \$ et du coût de l'éducation et de la formation du public de 375 682 \$.

L'augmentation de 526 143 \$ des dépenses en **salaires et avantages sociaux** par rapport à 2023-2024, est principalement due à la création de nouveaux postes cette année pour augmenter la capacité interne de la FCRR à mettre en œuvre son plan d'affaires 2024-2025 qui a été élaboré en réponse au financement du gouvernement fédéral de 18 millions de dollars sur six ans, à partir de 2024-2025, et de 3 millions de dollars en cours.

**Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme**, d'un montant de 2 924 967 \$, comprend des paiements à 30 projets pour un total de 840 000 \$ et à 136 événements /programmes jeunesse pour un total de 877 573 \$.

## Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus de placement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le Conseil d'administration, le capital des fonds de dotation ne peut être utilisé pour les opérations et la FCRR ne peut puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et d'autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été établie pour couvrir les besoins en revenus annuels dans les cas où la dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

## Perspectives d'avenir

### Exercice financier 2025-2026

La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) est une société d'État fédérale relevant du ministère du Patrimoine canadien. Historiquement, la FCRR s'est appuyée sur les revenus de son fonds de dotation et sur un financement essentiellement temporaire du gouvernement du Canada.

Le fonds de dotation a été créé pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise. Le fonds de dotation continue de générer environ 1 million de dollars par an.

Le 16 avril 2024, dans le cadre du budget 2024, le gouvernement du Canada a annoncé le financement suivant pour la FCRR :

18 millions de dollars sur six ans, à partir de 2024-2025, et 3 millions de dollars en continu, à la Fondation canadienne des relations raciales pour élargir la portée de son travail et créer un centre de ressources d'information communautaire autonome, Combattre la haine : centre de ressources d'information communautaire. Ce centre réunira des représentants du gouvernement, des forces policières et des professionnels afin de recueillir des données sur les crimes haineux, d'élaborer des normes communes pour la déclaration et la définition des crimes haineux et d'offrir d'importantes formations sur les crimes haineux; et 45 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2025-2026, et 9 millions de dollars en continu, pour soutenir la capacité de la Fondation canadienne des relations raciales.

Ce financement approuvé aura un impact positif sur la durabilité des programmes et du personnel de la FCRR. En outre, ce financement aura des répercussions importantes sur la continuité du travail et l'innovation dans le domaine des relations raciales au Canada.

## Perspectives d'avenir (suite)

À cet égard, le financement que la FCRR recevra en 2025-2026 contribuera de manière significative au travail important du nouveau centre de ressources communautaire : Combattre la haine. En 2025-2026, ce Centre de ressources réunira le gouvernement, les forces de l'ordre et les professionnels pour :

- recueillir des données sur les crimes haineux;
- élaborer des normes communes pour le signalement et la définition des crimes haineux; et
- offrir des formations importantes sur les crimes haineux.

## L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2025-2026 est régulièrement évalué par la direction générale et le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du Conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement fédéral. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La FCRR a élaboré et continuera à mettre en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la FCRR de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales « FCRR » conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public relève de la responsabilité de la direction. Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un vérificateur externe effectue une vérification des états financiers et fait rapport ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles. Les états financiers comprennent certains montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. Les informations financières présentées ailleurs dans le rapport annuel sont cohérentes avec celles contenues dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière qui produit les états financiers. Pour s'acquitter de cette responsabilité, la direction a élaboré et tenu à jour des livres comptables, des registres, des contrôles financiers et de gestion, ainsi que des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la FCRR sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés et que son information financière est fiable, et pour veiller à ce que les opérations soient conformes aux articles 89.8 à 89.92, au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, et aux statuts et règlements administratifs de la FCRR.

Le Conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière, comme indiqué ci-dessus. Le Conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités principalement par l'intermédiaire du Comité des finances et de l'audit. Le Comité rencontre la direction et l'auditeur interne pour examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement acceptées au Canada, et exprime une opinion sur les états financiers. Son rapport est présenté à la page suivante.

Le 10 juillet 2025



Mohammed Hashim  
Directeur général



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA  
Directeur des finances et de l'administration



Bureau du  
vérificateur général  
du Canada

Office of the  
Auditor General  
of Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### **Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées**

#### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : les dispositions applicables de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi que les statuts et les règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

À notre avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

#### *Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées*

La direction est responsable de la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Fondation canadienne des relations raciales à ces autorisations spécifiées.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées*

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Annie Leclerc, CPA  
Directrice principale

Ottawa, Canada  
Le 10 juillet 2025

# États financiers de la Fondation canadienne des relations raciales

Exercice terminé le 31 mars 2025

## TABLE DES MATIÈRES

- 67 État de la situation financière**
- 68 État des résultats**
- 69 État des gains et pertes de réévaluation**
- 70 État de l'évolution de l'actif net**
- 71 État des flux de trésorerie**
- 72 Notes afférentes aux états financiers**

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## État de la situation financière

**31 mars 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	3 601 307	3 402 239
Charges payées d'avance	391 935	360 884
Créances (note 6)	146 752	437 195
Placements (note 4)	1 054 137	1 008 582
	5 194 131	5 208 900
Actif du fonds de dotation (note 5)	30 144 168	27 080 171
Placements (note 4)	244 665	231 429
Immobilisations (note 8)	62 263	50 162
	<b>35 645 226</b>	<b>32 570 662</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	224 873	2 031 197
Salaires à payer (note 6)	39 726	14 129
Apports reportés et produits reportés (note 9)	-	20 000
Crédits reportés (note 14)	4 379 177	2 275 143
	4 643 776	4 340 469
<b>Actif net</b>		
Non affecté	3 414 939	2 344 483
Investi en immobilisations (note 12)	62 263	50 162
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	3 524 248	1 835 548
Affecté aux fins de la dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	31 001 450	28 230 193
	<b>35 645 226</b>	<b>32 570 662</b>

Droits contractuels et obligations contractuelles (note 10)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

Teresa Woo-Paw  
Présidente du Conseil d'administration

Dakota Kochie  
Président du Comité des finances et de vérification

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## État des résultats

**Exercice terminé le 31 mars 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Produits</b>	\$	\$
Parrainages, dons et apports, honoraires et produits divers	88 885	346 963
	<b>88 885</b>	<b>346 963</b>
<b>Charges (note 15)</b>		
Subventions — Fonds national de lutte contre le racisme	2 924 967	2 040 756
Charges de programmes	2 883 811	2 600 682
Éducation et formation du public	1 775 236	1 788 502
Frais administratifs	955 785	852 011
Frais d'exploitation	700 677	645 017
Centre de ressources d'information communautaire	481 927	-
Réunions du Conseil d'administration	326 217	163 111
Recrutement et perfectionnement du personnel	319 051	97 559
Conférences, colloques et consultations	136 401	112 987
Programmes de recherche	59 000	99 050
Systèmes d'information et développement	25 011	14 438
Frais financiers	135	10
	<b>10 588 218</b>	<b>8 414 123</b>
Résultat d'exploitation net avant les crédits et les produits financiers nets de l'actif du fonds de dotation et des placements	(10 499 333)	(8 067 160)
Crédits (note 14)	9 995 966	7 844 741
Produits financiers nets de l'actif du fonds de dotation et des placements (note 11)	1 585 924	98 799
<b>Résultats nets des opérations</b>	<b>1 082 557</b>	<b>(123 620)</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## État des gains et pertes de réévaluation

**Exercice terminé le 31 mars 2025**

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation cumulées au début de l'exercice	1 835 548	(804 686)
<b>Gains non réalisés imputables aux éléments suivants :</b>		
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	1 833 285	1 563 209
<b>Montants reclassés à l'état des résultats :</b>		
Placements de portefeuille et actif du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	-	(715 234)
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(144 585)	1 792 259
<b>Gains de réévaluation nets de l'exercice</b>	<b>1 688 700</b>	<b>2 640 234</b>
<b>Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice</b>	<b>3 524 248</b>	<b>1 835 548</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2025

<b>2025</b>	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	<b>2025</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	2 344 483	50 162	1 835 548	24 000 000	28 230 193
Résultats nets des opérations	1 082 557	-	-	-	1 082 557
Gains de réévaluation	-	-	1 688 700	-	1 688 700
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 12)	(12 101)	12 101	-	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>3 414 939</b>	<b>62 263</b>	<b>3 524 248</b>	<b>24 000 000</b>	<b>31 001 450</b>
<b>2024</b>	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulées	Dotation	<b>2024</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	2 464 419	53 846	(804 686)	24 000 000	25 713 579
Résultats nets des opérations	(123 620)	-	-	-	(123 620)
Gains de réévaluation	-	-	2 640 234	-	2 640 234
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 12)	3 684	(3 684)	-	-	-
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>2 344 483</b>	<b>50 162</b>	<b>1 835 548</b>	<b>24 000 000</b>	<b>28 230 193</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

# FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2025

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement :</b>		
Résultats nets des opérations *	1 082 557	(123 620)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	36 484	32 578
Produits d'intérêts et de dividende et autre revenu non monétaire	(1 243 537)	(949 658)
Gains (pertes) réalisés liés aux instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation (note 11)	(144 585)	1 077 025
	<hr/>	<hr/>
	(269 081)	36 325
<b>Variations des actifs et passifs d'exploitation hors trésorerie :</b>		
Augmentation des charges payées d'avance	(31 050)	(251 833)
(Augmentation) Diminution des créances	(8 899)	15 299
(Diminution) Augmentation des crébiteurs et charges à payer et des salaires à payer	(1 510 701)	982 507
Augmentation des apports reportés et produits reportés et crédits reportés	2 084 034	887 229
	<hr/>	<hr/>
Rentrées de fonds nettes — activités d'exploitation	264 303	1 669 527
<b>Activités d'investissements en immobilisations :</b>		
Entrées d'immobilisations	(48 585)	(28 323)
Sorties de fonds nettes — activités d'investissement en immobilisations	(48 585)	(28 323)
	<hr/>	<hr/>
<b>Activités de placement :</b>		
Produit de la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	1 283 239	31 656 537
Achats d'éléments pour l'actif du fonds de dotation	(1 304 494)	(35 749 640)
Produit de la vente de placements	4 605	5 131 903
Achat de placements	-	(1 396 904)
Sorties de fonds nettes — activités de placement	(16 650)	(358 104)
	<hr/>	<hr/>
<b>Activités de financement :</b>		
Remboursement des obligations locatives	-	(571)
Fonds nets utilisés pour les activités de financement	-	(571)
	<hr/>	<hr/>
<b>Augmentation de la trésorerie</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	199 068	1 282 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice **	3 402 239	2 119 710
	<hr/>	<hr/>
	<b>3 601 307</b>	<b>3 402 239</b>

\* Un montant de 166 722 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation (2024 – 294 989 \$).

\*\* La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice représentent 1 307 \$ en trésorerie et 3 600 000 \$ en équivalents de trésorerie (2024 – 2 239 \$ en trésorerie et 3 400 000 \$ en équivalents de trésorerie).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 1. Description de l'organisme :

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

### 2. Méthodes comptables importantes :

#### (a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

#### (b) Comptabilisation des produits :

##### (i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement fédéral et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les apports affectés aux immobilisations représentent des apports limités pour l'acquisition d'immobilisations. Les apports reportés affectés à l'achat d'immobilisations sont amortis en produits selon la même période que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### (b) Comptabilisation des produits (suite)

#### (ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisées sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 (d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

#### (iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada finance la Fondation canadienne des relations raciales au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits affectés à des dépenses spécifiques sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en tant que produits dans l'état des opérations de l'exercice au cours duquel ces dépenses sont engagées.

Les crédits reçus qui ne sont pas affectés à un but précis sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les crédits sont autorisés.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### (b) Comptabilisation des produits (suite)

#### (iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

#### (v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

#### (vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

#### (vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

### (c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### (c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer (suite)

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 31 mars 2025, aucune provision n'a été comptabilisée (2024 – aucune).

### (d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués d'équivalents de trésorerie détenus à des fins de placement, de placements en instruments à taux fixe, de titres de participation et de placements alternatifs. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subis une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice ; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 % ; l'appréciation des conditions générales du marché ; la duration et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans ; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs ; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années ; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice ; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### (d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les hausses ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés à la date de transaction. Les frais de gestion des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

### (e) Détermination de la juste valeur :

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveaux 1, 2 et 3 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

### (f) Immobilisations :

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### (g) Œuvres d'art :

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

### (h) Conversion des devises :

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

### (i) Avantages sociaux futurs :

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle et 9 % à son directeur général.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2025, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 100 614 \$ (2024 – 74 966 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

### (j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### (k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs qui se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2025, il n'y avait aucune réclamation en cours (2024 – aucune).

#### (l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 15 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants :

<u>Objet</u>	<u>% d'allocation</u>	<u>Fonction</u>
Salaires et avantages	74 % 25 % moins de 1%	Dépenses de programmes Frais d'administration Centre de ressources d'information communautaire
Subventions — Fonds national contre le racisme	100 %	Subventions — Fonds national de lutte contre le racisme
Communication	80 % 20 %	Dépenses de programme Frais d'administration
Loyer	65 % 35 %	Dépenses de programme Frais d'administration
Éducation et formation du public	82 % 18 %	Éducation et formation du public Centre de ressources d'information Communautaire
Recherche	57 % 43 %	Centre de ressources d'information communautaire Recherche

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 2. Principales méthodes comptables (suite)

#### (m) Opérations entre apparentés :

##### *Opérations interentités*

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

- i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouvrés.
- ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

##### *Autres opérations entre apparentés*

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

### 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 4. Placements :

Les placements sont composés des actifs suivants au 31 mars 2025 :

31 mars 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Équivalents de trésorerie	\$ 1 036 285	\$ -	\$ 1 036 285
Fonds communs de placement à revenu fixe canadiens	17 851	244 665	262 516
	<b>1 054 136</b>	<b>244 665</b>	<b>1 298 801</b>

La valeur comptable des placements ne comporte aucune dépréciation pour l'exercice (2024 – aucune).

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 4. Placements (suite) :

Les placements sont composés des actifs suivants au 31 mars 2024 :

31 mars 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Fonds commun de placement à revenu fixe canadien	\$ 17 956	\$ 231 429	\$ 249 385
Fonds du marché monétaire canadien	990 626	-	990 626
	<b>1 008 582</b>	<b>231 429</b>	<b>1 240 011</b>

Les placements en instruments à taux fixe canadiens et l'actif du fonds de dotation portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 2,47 % à 10,30 % (2024 – de 1,81 % à 15,99 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 7 avril 2025 et le 29 novembre 2083 (2024 – entre le 15 avril et le 30 août 2086).

### 5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation restreint de 24 000 000 \$. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Actifs du fonds de dotation au 31 mars 2025 :

31 mars 2025	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 588 818	\$ -	\$ 588 818
Placements à revenu fixe — Canadien	401 818	7 325 459	7 727 277
Fonds d'action canadiens	-	5 905 046	5 905 046
Fonds d'action étrangers	-	10 489 220	10 489 220
Alternatives	543 340	4 890 467	5 433 807
	<b>1 533 976</b>	<b>28 610 192</b>	<b>30 144 168</b>

La valeur comptable des placements ne comporte aucune dépréciation pour l'exercice (2024 – aucune).

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 5. Fonds de dotation (suite) :

Actifs du fonds de dotation au 31 mars 2024 :

31 mars 2024	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 16 750	\$ -	\$ 16 750
Placements à revenu fixe — Canadien	367 003	6 690 749	7 057 752
Fonds d'action canadiens	-	5 451 793	5 451 793
Fonds d'action étrangers	-	9 468 393	9 468 393
Alternatives	324 745	4 760 738	5 085 483
	<b>708 498</b>	<b>26 371 673</b>	<b>27 080 171</b>

### 6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

#### (a) Composition de l'actif :

Composition du portefeuille de placements de la Fondation au 31 mars 2025 :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
80 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2024 – 80 %)	80 %	65 % — 100 %
20 % en instruments à taux fixe (2024 – 20 %)	20 %	0 % — 35 %

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (a) Composition de l'actif (suite) :

Composition du portefeuille de l'actif du fonds de dotation de la Fondation au 31 mars 2025 :

Composition de l'actif	Cible de l'ÉPP	Fourchette autorisée
2 % en trésorerie et compte d'épargne-placement (2024 – 1 %)	0 %	0 % — 10 %
25 % en instruments à taux fixe (2024 – 26 %)	25 %	20 % — 35 %
<b>Titres de participation</b>	<b>55 %</b>	<b>40 % — 65 %</b>
20 % en titres de participation canadiens (2024 – 20 %)	20 %	
30 % en titres de participation internationaux (2024 – 30 %)	30 %	
5 % dans les marchés émergents (2024 – 5 %)	5 %	
<b>18 % Alternatives (2024 – 18 %)</b>	<b>20 %</b>	<b>5 % — 30 %</b>

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en matière de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de sociétés. En outre, la Fondation engage des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

#### (b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

##### (i) Titres à taux fixe :

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (b) Risque de crédit (suite) :

##### (i) Titres à taux fixe (suite) :

Notations de crédit assorties aux placements de la Fondation au 31 mars :

Titres de créance par notation de crédit	2025	2024
	Pourcentage de la valeur	
AAA (note court terme + R1)	40,27 %	34,19 %
AA	17,78 %	20,90 %
A	10,64 %	11,62 %
BBB et BB autre	31,31 %	33,29 %

Les notations de crédit sont obtenues auprès d'un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation est fournie pour un titre, la plus basse est retenue.

##### (ii) Créesances :

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 31 mars 2025 les créances comprenaient des soldes de 146 544 \$ (2024 – 436 987 \$) de moins de 3 mois, aucune (2024 – 208 \$) entre 3 et 12 mois, et 208 \$ (2024 – aucune) au-delà d'un an.

Exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client au 31 mars :

	2025	2024
	\$	\$
Créesances sur les opérations en cours	-	299 341
Gouvernement du Canada	130 544	105 163
Autres organismes	16 208	32 691
	<b>146 752</b>	<b>437 195</b>

#### (c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (c) Risque de taux d'intérêt (suite) :

terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durées des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation au 31 mars :

	2025	2024
	\$	\$
	<b>10 943 355</b>	<b>9 577 293</b>

Au 31 mars 2025, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurantes inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2025	2024
	\$	\$
Moins de 1 an	2 587 846	1 700 330
De 1 à 5 ans	3 487 964	3 206 083
Plus de 5 ans	4 867 545	4 670 880
	<b>10 943 355</b>	<b>9 577 293</b>
<b>Sensibilité</b>	1,53 %	1,57 %
	47 242 \$	127 033 \$

La durée de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 6,11 années (2024 – 6,29 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur

**6. Gestion des risques financiers (suite) :****(c) Risque de taux d'intérêt (suite) :**

de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,53 % ou 47 242 \$ (2024 – 1,57 % ou 127 033 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

**(d) Risque de change :**

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les fonds communs à revenu fixe (ci-joints) sont majoritairement couverts en dollars canadiens. Les fonds communs de titres de participation détenus dans les comptes comprennent des allocations en actions canadiennes (libellées en dollars canadiens) et en actions étrangères de marchés développés mondiaux, libellées dans une variété de devises de marchés développés (USD et autres devises), qui ne sont pas couvertes en dollars canadiens. Étant donné que le fonds de titres de participation internationaux comprend des devises autres que le dollar américain qui ont des corrélations différentes avec le dollar canadien, il n'est pas possible de prédire l'impact d'une appréciation ou d'une dépréciation du dollar canadien sur les actifs des titres de participation internationaux.

**(e) Autre risque de prix :**

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements contractés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (e) Autre risque de prix (suite):

boursiers appropriés combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de quatre autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017, le 25 mai 2023, et le 20 novembre 2024 qui était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible des actifs à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2025 sont comme suit :

#### Fonds de dotation

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et compte d'épargne-placement	0 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	25 %	
Obligations Core Plus	20 %	Indice universel d'obligations FTSE Canada
Obligations court terme	5 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada
<b>Titres de participation</b>	<b>55 %</b>	
Canadien	20 %	Indice composé S&P/TSX
International	30 %	Indice mondial MSCI TR (\$ CA)
Marchés émergents	5 %	Indice MSCI Marchés Émergents Net
Alternatives	20 %	

#### Placements sans contraintes

Classe d'action	Proportion	Indice de référence
Trésorerie et compte d'épargne-placement	80 %	Indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada
Revenu fixe	20 %	
Obligations court terme	20 %	Indice global des obligations à court terme FTSE Canada

#### (f) Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 6. Gestion des risques financiers (suite) :

#### (g) Risque de liquidité (suite) :

du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 300 000 \$ (2024 – 300 000 \$) et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

Échéances contractuelles des passifs de la Fondation au 31 mars 2025 :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	160 425	64 217	230	224 873
Salaires à payer	39 726	-	-	39 726
<b>Total</b>	<b>200 151</b>	<b>64 217</b>	<b>230</b>	<b>264 599</b>

Échéances contractuelles des passifs de la Fondation au 31 mars 2024 :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	275 640	-	-	275 640
Autres créditeurs et charges à payer	1 752 866	-	2 691	1 755 557
Salaires à payer	14 129	-	-	14 129
<b>Total</b>	<b>2 042 635</b>	<b>-</b>	<b>2 691</b>	<b>2 045 326</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 7. Actifs financiers et passifs financiers — communication d'informations :

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

Actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2025:

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 625 103	-	-	1 625 103
Placements en instruments à taux fixe	-	7 989 793	-	7 989 793
Fonds d'action canadiens	-	5 905 046	-	5 905 046
Fonds d'action étrangers		10 489 220	-	10 489 220
Alternatives	-	-	5 433 807	5 433 807
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	<b>1 625 103</b>	<b>24 384 059</b>	<b>5 433 807</b>	<b>31 442 969</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 7. Actifs financiers et passifs financiers — communication d'informations (suite) :

Actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2024:

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 007 376	-	-	1 007 376
Placements en instruments à taux fixe	-	7 307 137	-	7 307 137
Fonds d'action canadiens	-	5 451 793	-	5 451 793
Fonds d'action étrangers	-	9 468 393	-	9 468 393
Alternatives	-	1 279 940	3 805 543	5 085 483
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	<b>1 007 376</b>	<b>23 507 263</b>	<b>3 805 543</b>	<b>28 320 182</b>

### 8. Immobilisations :

Valeur nette comptable des immobilisations au 31 mars 2025 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2025
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	21 017	18 631	2 386
Matériel informatique	182 045	122 168	59 877
	<b>203 062</b>	<b>140 799</b>	<b>62 263</b>

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 36 484 \$ (2024 – 32 578 \$).

Au cours de cette année, la valeur comptable des immobilisations a été analysée afin d'établir sa dépréciation et de l'ajuster à son coût d'acquisition. Le coût de 106 028 \$ du mobilier et de l'équipement de bureau et celui de 31 417 \$ du matériel informatique ont été radiés par rapport aux amortissements accumulés.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 8. Immobilisations (suite) :

Valeur nette comptable des immobilisations au 31 mars 2024 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2024
Mobilier et matériel de bureau	\$ 127 046	\$ 23 886	\$ 3 160
Matériel informatique	164 876	117 874	47 002
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	1 667	-
	<b>293 589</b>	<b>243 427</b>	<b>50 162</b>

### 9. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reçus du gouvernement canadien et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Apports et produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2025 :

	2025	2024
Produits reportés provenant de sources gouvernementales	\$ -	\$ 20 000
Solde à la fin de l'exercice	-	<b>20 000</b>

Variations du solde des apports et des produits reportés au cours de l'exercice :

	2025	2024
Solde au début de l'exercice	20 000	288 030
Déduire : montants comptabilisés en produits	(20 000)	(268 030)
Solde à la fin de l'exercice	-	<b>20 000</b>

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 10. Droits contractuels et obligations contractuelles :

La Fondation a conclu 26 contrats de paiement d'une valeur totale de 2 158 490 \$ et signé 166 accords de financement avec des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif canadiens dans le cadre du programme de subventions du Fonds national de lutte contre le racisme de la FCRR d'une valeur totale de 3 177 984,70 \$ (2024 – 3 366 690 \$). Les paiements contractuels minimaux futurs au titre de ce programme s'élèvent à 1 819 997 \$ (2024 – 1 926 921 \$). Les contrats de paiement comprennent un contrat de location pour les locaux de la Fondation et s'étendent jusqu'au 28 février 2028, avec des paiements contractuels minimums futurs totalisant 350 378 \$ (2024 – 465 478 \$).

Au 31 mars 2025, les paiements contractuels minimaux futurs totalisent 3 204 239 \$ (2024 – 3 414 980 \$).

Exercice	Obligations contractuelles \$
2025-26	2 968 959
2026-27	117 640
2027-28	117 640
<b>Total</b>	<b>3 204 239</b>

### 11. Produits financiers nets (perte) :

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	2025	2024
	\$	\$
Gains réalisés (pertes) sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	144 439	(892 935)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes de l'actif du fonds de dotation	1 359 976	1 126 354
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(132 461)	(113 191)
	1 371 954	120 228
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés (pertes) sur la vente de placements	146	(184 090)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	219 118	173 964
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(5 294)	(11 303)
	213 970	(21 429)
Produits financiers nets	1 585 924	98 799

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 11. Produits financiers nets (perte) (suite) :

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 1 679 886 \$ (2024 –2 480 892 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation liés aux actifs du fonds de dotation.

Au cours de l'exercice, des intérêts et des dividendes hors trésorerie de 1 194 714 \$ (2024 –1 003 744 \$) étaient inclus dans les produits sur l'actif du fonds de dotation et 54 437 \$ (2024 –42 676 \$) étaient inclus dans les produits sur les placements.

Au cours de l'exercice, des gains de réévaluation de 8 813 \$ (2024 –159 342 \$) ont été constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation liés aux placements.

### 12. Investissement en immobilisations :

#### (a) Investissement en immobilisations :

	2025	2024
	\$	\$
Immobilisations	62 263	50 162
	<b>62 263</b>	<b>50 162</b>

#### (b) Calcul de la variation nette de l'investissement en immobilisations :

	2025	2024
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	48 585	28 323
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	48 585	28 323
Amortissement des immobilisations	(36 484)	(32 578)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	571
Variation nette de l'investissement en immobilisations	<b>12 101</b>	<b>(3 684)</b>

### 13. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend le directeur général, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

---

### 13. Opérations entre apparentés (suite) :

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 434 081 \$ (2024 – 494 192 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et du directeur général.

Au 31 mars 2025, la Fondation avait des comptes à recevoir de 130 626 \$ (2024 – 104 898 \$) de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

### 14. Crédits :

Éléments du financement du gouvernement canadien :

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	\$	\$
Crédits reportés — début de l'exercice	2 275 143	1 119 884
Crédits reçus au cours de l'exercice :		
Estimé principal	9 000 000	9 000 000
Estimé supplémentaire	3 100 000	-
	<b>14 375 143</b>	<b>10 119 884</b>
Crédits comptabilisés en produits	9 995 966	7 844 741
Crédits reportés	4 379 177	2 275 143
	<b>14 375 143</b>	<b>10 119 884</b>

**FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES**

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2025

**15. Tableau des charges par objet :**

	<u>31 mars 2025</u>	<u>31 mars 2024</u>
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	3 486 674	2 960 531
Subventions — Fonds national de lutte contre le racisme	2 924 967	2 040 756
Éducation et formation du public	2 164 184	1 788 502
Honoraires professionnels	444 741	416 766
Honoraires et frais de déplacement du conseil d'administration	326 217	163 111
Recrutement et perfectionnement du personnel	319 051	97 559
Communication	273 014	402 523
Frais administratifs et généraux	219 452	195 674
Recherche	136 520	99 050
Conférences, colloques et consultations	136 401	112 987
Loyer	95 367	89 638
Amortissement	36 484	32 578
Systèmes informatiques et développement	25 011	14 438
Frais d'intérêts	135	10
	<b>10 588 218 \$</b>	<b>8 414 123 \$</b>



Fondation  
canadienne des  
relations raciales